

I.E.C.A.
506 Ste-Catherine East
Montréal
H3B 1E3

CANADA



21303
VILLE DE
MONTREAL

petite messe

Troisième année, no. 1
Février 1983

La Fédération des Femmes du Québec

La condition féminine a évolué rapidement au Québec et à la Fédération depuis l'Année internationale de la femme en 1975, mais tout ceci ne s'est pas fait sans difficulté ni contestation à l'occasion. La création du poste de coordonnatrice en 1977 est un des points marquants de cette évolution à la FFQ, où pour la première fois, le travail des bénévoles a été secondé par une permanence rémunérée. Les demandes d'intervention sur des projets de loi ont commencé à affluer. C'est alors que les efforts

de la permanence se sont centrés sur l'établissement de dossiers solides, permettant de faire des interventions éclairées face aux gouvernements. Mais les courts délais qui s'écoulaient habituellement entre les demandes de prise de position et les échéances ont créé des habitudes d'intervention qui omettaient bien souvent la consultation des membres à la base.

S'il s'agissait de dossiers étudiés en congrès ou lors des colloques, les membres avaient eu l'opportunité d'être sensibilisés et de se prononcer clairement sur les questions débattues. Dans les cas de dossiers nouveaux, il est arrivé que le travail se soit fait avec de petits comités et la permanence, sans assez impliquer les Associations membres et les Conseils régionaux. Un malaise est apparu, la Fédération faisant des interventions publiques au sujet desquels les militantes n'avaient pas eu assez de temps pour faire un cheminement parallèle.

Une image publique positive

D'une part, les prises de position, discutées et entérinées par le Conseil d'administration, ont été le plus souvent judicieuses, entraînant une image publique positive. D'autre part, les législateurs ont tenu compte de la plupart de nos recommandations dans les projets de loi contribuant ainsi à établir notre crédibilité. La sollicitation constante à intervenir à brève échéance a orienté la permanence, malgré elle, vers l'étude de dossiers plutôt que sur le travail de sensibilisation auprès des Conseils régionaux et des Associations membres. Et comme l'image de la FFQ était bonne, ces dernières se sont plus ou moins accommodées de la situation, endossant les prises de position plutôt que de participer à leur élaboration.

Assurer la relève

Cette situation créait déjà des tensions importantes lors du **congrès de mai 1981**, alors que la présidente sortante présentait individuellement -- n'ayant pas l'appui de la majorité de son conseil -- un rapport de 54 pages analysant **le malaise perçu** à divers paliers. Parmi les difficultés mentionnées se trouvait le manque de précision au sujet du pouvoir des élues versus la permanence.

Depuis lors, les contraintes budgétaires nous ont obligées à avoir une coordination à demi-temps (le personnel de secrétariat a lui aussi été réduit à une secrétaire et pour trois jours par semaine seulement). L'insuffisance du personnel salarié a forcé les élues à assumer pleinement leurs fonctions sans avoir la possibilité de transférer leurs responsabilités à la permanence.



même en cas de surcharge de travail. Et n'ayant pas l'habitude d'avoir recours aux Associations membres et aux Conseils régionaux les vice-présidentes n'ont pu bénéficier de leur support et de leur expertise.

À l'été 1982, la vice-présidente à l'Organisation préparait des listes de membres disponibles pour faire partie des comités, mais certaines vice-présidentes ne les ont pas convoquées aux réunions. Pourtant, lors de la session de travail de juin, une invitation pressante avait été faite de mettre l'accent sur la formation de comités pour assurer la relève et apporter un soutien en tout temps. Il faut être conscient des **dangers de faire reposer un comité sur un individu**, compte tenu que le bénévolat est quelquefois une troisième ou une quatrième tâche dans l'existence des élues; que des imprévues peuvent survenir les empêchant de remplir leur mandat.

La solidarité de nos Associations membres

Les Associations membres qui sont notre force numérique et en même temps notre force de frappe sont devenues surtout des Associations d'appui et de solidarité. Elles ont maintes fois bénéficié de l'expertise de la Fédération sans s'impliquer profondément. Le développement accéléré de la condition féminine a amené les dirigeantes, par le passé, à reléguer la coordination avec les Associations membres et les Conseils régionaux au second plan. Le fonctionnement interne a ainsi été négligé au profit des dossiers et des interventions publiques. Cette réalité qui n'était probablement pas perceptible à court terme a donné des répercussions négatives à long terme, dont le désenchantement de nos Associations membres n'est pas le moindre.

Identifier nos centres d'intérêt communs

La diversité de nos Associations membres en a probablement dérouter certaines qui ont déploré leur manque d'implication sans savoir comment développer leur sentiment d'appartenance. Pour atteindre cet objectif qui m'est apparu primordial, j'ai préparé **une grille d'informations** sur les Associations membres et l'ai soumise à la vice-présidente responsable aux Associations (nouveau poste d'une des trois vice-présidentes, sans portefeuille, rattachées à la présidente). Cette initiation avait pour objectif de normaliser les informations recueillies sur toutes les associations afin de mener des actions communes après avoir identifié nos centres d'intérêt communs. Ces informations visaient à impliquer les associations membres dans les dossiers de la FFQ, de soulager les vice-présidentes surchargées. Les grilles d'information étant complétées, nous sommes présentement au stade du partage du travail. Ainsi libérées, les vice-présidentes auront plus de disponibilité pour réfléchir et coordonner leurs dossiers. Les vice-présidentes auront ainsi le temps de faire une réévaluation périodique des dossiers, de proposer de nouveaux champs d'intérêts adaptés aux besoins de l'heure et d'établir des priorités.

Par ailleurs, une meilleure connaissance des ressources dans le bassin de nos Associations membres permettra un recrutement visant à la complémentarité des organismes regroupés. Après avoir recensé les informations sur nos Associations, **quatre centres d'intérêt principaux** sont apparus. Ils sont regroupés ainsi: Des associations à caractère professionnel (9), à caractère social et humanitaire (13), à caractère culturel et religieux (7), et des services communautaires (6). Nous sommes en ce moment à la recherche de moyens concrets pour assurer un lien direct -- à la fois humain et administratif -- avec nos Associations membres.

Un retour aux sources est nécessaire

La FFQ n'a ni les ressources humaines ni les moyens financiers pour jouer un rôle de super-association, comme c'est le cas présentement. SA FONDATRICE, Thérèse Casgrain, s'en inquiétait déjà en 1976 alors qu'elle S'INTERROGEAIT sur les raisons de ce phénomène tout en appréciant le travail fait par la Fédération depuis dix ans. Je vous invite à relire ses observations sur la page couverture arrière de la Petite Presse.

Notre Déclaration de principes

Le Congrès de 1976 s'intitulait: Réalité-Relance. Précédé d'un

questionnaire envoyé aux membres, il portait sur une appréciation des actions passées, et sur leur critique également. Certaines des remarques qui ont été faites sont toujours valables. Nous travaillons encore à corriger des lacunes signalées. Les priorités d'action identifiées à cette époque sont à l'origine du projet de DÉCLARATION DE PRINCIPE que déposait Ghislaine Patry-Buisson, au terme de son mandat de trois ans, le 15 mai 1977.

Son rapport disait: "Un consensus minimum sur les grands principes de base de notre action serait facilité par l'adoption d'un énoncé du type de la 'Déclaration de principes de la FFQ'." Ce projet fut mis en veilleuse et a été repris sous la présidence de Gabrielle Hotte: il a été travaillé en ateliers et voté article par article au Congrès de 1981. Après avoir été soumis à la vice-présidente aux Résolutions, le texte a été adopté au C.A. du 26 octobre 1982 et publié intégralement dans le numéro d'octobre de la Petite Presse.

Nos documents "lobbying"

En novembre dernier un document de **lobbying provincial** intitulé: "Rencontre avec la ministre de la Condition féminine, Madame Pauline Marois" contenait l'énoncé des différents principes de notre Déclaration et les recommandations faites lors des congrès, colloques et dans les mémoires produits ces dernières années à la FFQ. Il m'apparaissait IMPORTANT que la Fédération fasse connaître à sa ministre de la Condition féminine l'objet de ses revendications. CONSÉQUENCE: Madame Marois a accepté d'être des nôtres au banquet du samedi soir lors de notre prochain congrès et de répondre à notre document. S'en tenant au thème du Congrès 1983, elle nous entretiendra probablement de sa perception des solutions à envisager aux problèmes vécus par les femmes en période de crise économique.

Un document de **lobbying fédéral** est en voie d'être complété; il sera remis à Madame Judy Erola, ministre de la Condition féminine à Ottawa, que je rencontrerai dans les prochaines semaines. À cette occasion, nous lui montrerons l'urgence de certaines réformes législatives telles que demandées par la FFQ depuis un certain temps.

Il est important que nos ministres de la Condition féminine connaissent nos revendications pour pouvoir être ainsi nos porte-parole auprès des gouvernements concernés.

Une plus grande unité d'action

Une réforme des Statuts et règlements est à l'étude présentement et dans les semaines qui viennent nous y travaillerons en Conseil général. Outre la réforme, des règles administratives s'imposent pour assurer une plus grande concertation à l'intérieur de la FFQ. Un guide de fonctionnement de certains postes serait utile afin d'assurer la continuité d'action et le rodage, plutôt que de réinventer la roue à chaque fois. La transmission des dossiers se ferait ainsi avec PLUS D'HARMONIE et D'EFFICACITÉ. De plus, je le répète, la coordination avec nos Associations membres et les Conseils régionaux est vitale à L'UNITÉ D'ACTION.

Après avoir axé l'orientation de la Fédération sur **la consolidation** en 1981-82, **la concertation** a été choisi comme thème pour l'année 1982-83. Nous venons probablement de vivre la dernière étape de la consolidation, nous sommes maintenant prêtes à vivre la concertation. Cette nouvelle étape exige de la solidarité et des communications accrues. **J'AI CONFIANCE** que nos membres, oeuvrant ensemble depuis dix-sept ans, sont prêtes à se donner les instruments nécessaires afin que la FFQ joue pleinement son rôle de coordination des actions, en vue de la promotion de la condition féminine.

La voie de l'avenir est dans **le retour aux sources**, à ce pourquoi la Fédération des femmes du Québec a été fondée, et non pas d'être une super-association, mais bien **une fédération d'associations autonomes**.

Huguette Lapointe-Roy
présidente

FFQ Petite Presse paraîtra quatre fois cette année. Elle est publiée grâce à une subvention du Secrétariat d'État.

Présidente de la FFQ
Huguette Lapointe-Roy
Vice-présidente aux Communications
Pierrette Bariteau-Cambron
Rédactrice en chef
Aline Charest
Conception de la couverture
Sylvie Laurendeau
Conception graphique et montage
Danielle Hervieux
Composition
Compo-Gym Inc.
Impression
Trans-Mag
Secrétariat et abonnement
Raymonde Beauchamp

La reproduction des textes publiés dans FFQ Petite Presse est autorisée avec l'identification de la source.

Les membres en règle de la FFQ reçoivent les numéros gratuitement. Les personnes résidant à l'extérieur du Québec peuvent s'abonner si elles le désirent.

Abonnement pour un an (cinq numéros): 5 00\$

Abonnement de soutien: versements par chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

FFQ Petite Presse
1600, rue Berri, suite 3115
Montréal, H2L 2E4
Tél.: (514) 844-7049

FFQ Petite Presse, Sept. 1981. ISSN: 0228-8478. Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec.

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Billet	1
Actualité	2

DOSSIER

L'autonomie économique des femmes	4
Résumé de nos dossiers courants	6
Écrire au féminin, par Aline Charest	8

ASSOCIATIONS MEMBRES

L'Association des femmes autochtones du Québec, par Céline Mathieu	9
Les Dames d'Acadie	10
Le Cercle des femmes journalistes	11

D'ICI ET D'AILLEURS

Vraie-Vie	12
Le CIRF célèbre son 10ième anniversaire	13
Charte des droits et libertés de la personne	

PETITE PRESSE RÉGIONALE

Le féminisme... à quoi ça sert?	14
Programme du Conseil du Lac Saint-Jean	16

Rencontre avec les femmes soviétiques
A l'heure de l'action collective

BILLET

Il faut miser sur le couple

Le mouvement féministe a besoin d'un second souffle; (rég. à l'ouvrage de Betty Friedan plus loin en p. 13) il est allé aussi loin qu'il a pu sur la place publique, ses revendications agressives ayant atteint un seuil de saturation au point de susciter actuellement une réaction de rejet, même de la part des femmes. Aussi faut-il envisager son second souffle en terme de couple, autrement dit il faut "récupérer" les hommes.

C'est ici que la solidarité des femmes prendra tout son sens, dans la tâche que chacune, individuellement, se donnera de sensibiliser mari, conjoint, fils, frère, neveu, en entrepre-

nant avec vigilance et sans compromis – mais aussi avec amour, douceur et humour – la lente rééducation du quotidien selon l'optique féministe. Cette action ne peut se faire qu'à petites doses de prises de conscience sur la situation générale des femmes, avec un encouragement à participer aux tâches ménagères (pour qu'ils puissent juger enfin de sa valeur économique réelle) et à la prise en charge affective des enfants à travers l'expression du sentiment paternel. Resteront toujours les pères de la vieille école macho qui continueront d'exiger que la femme – de leur mère (qui l'a toujours fait) à leur épouse

(qu'ils voudraient comme leur mère) et à leur fille (dont ils défendent la virginité comme sa seule raison d'être) – demeure une servante. Mais il y a heureusement tous les autres.

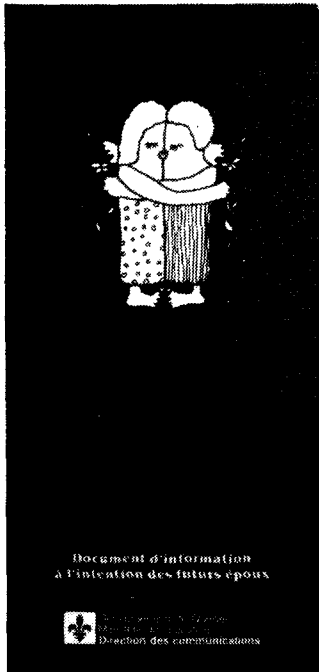
Nous ne gagnerons la cause féministe que lorsque la majorité des hommes sera aussi convaincue de son bien fondé, i.e. que ces derniers en retireront aussi des avantages personnels. Un mouvement masculin est en train de naître aux États-Unis et au Québec, à partir d'une remise en question de certains hommes face à l'échelle de valeurs de la société actuelle, qui rejoint celle des femmes. Lorsque ces hommes réclameront aussi des congés

de paternité décents (ce qui permettra de se rendre compte que le congé de maternité n'est pas aussi gratifiant qu'il en a l'air), des garderies et des emplois à mi-temps, lorsqu'ils considéreront aussi que leur vie familiale et les relations avec leurs enfants sont plus valorisantes que celles au travail, et qu'ils verront en leur compagne un être autonome et apte tout autant qu'eux à se réaliser, alors seulement la femme sera devenue l'égale de l'homme et le féminisme n'aura plus sa raison d'être. (Lire "Le féminisme... à quoi ça sert?", en p. 14)

ALINE CHAREST

actualité

L'amour, l'eau fraîche... et la loi



Le temps des fêtes est pour beaucoup de couples le temps des fiançailles. Le Conseil du statut de la femme profite de cette occasion pour annoncer la parution, sous une forme renouvelée, du document d'information destiné aux futurs époux: **L'amour, l'eau fraîche... et la loi**. Fruit d'une collaboration du ministère de la Justice et du C.S.F., cette brochure vise à outiller les couples qui se préparent au mariage en leur fournissant une foule d'informations qui leur permettront de faire des choix éclairés.

Parmi les sujets abordés, il y a les mariages religieux et civil, les droits et devoirs des époux dans le mariage, le nom des époux, le choix du régime matrimonial, les testaments, la protection de la résidence familiale. Informations d'autant plus précieuses puisque la Loi instituant un **nouveau Code civil** et portant réforme du droit de la famille, entrée en vigueur en avril 1981, a changé plusieurs articles du Code civil concernant le mariage.

Le C.S.F. et le ministère de

la Justice sont conscients que des décisions importantes se prennent au moment du mariage qui peuvent affecter plus tard la condition économique de l'un ou l'autre époux. C'est pourquoi, ils encouragent le couple à se doter, dès le début de la vie à deux, d'un régime matrimonial et de protections qui assurent à **chacun une situation financière égalitaire**.

Tout particulièrement, le C.S.F. invite les futurs époux à s'interroger sur les effets du choix de leur régime matrimonial. Par exemple, qu'arrivera-t-il si une séparation ou un divorce survient, ou si l'un ou l'autre des époux décède? Également, quel régime ou convention **protégera le mieux le conjoint qui travaille au foyer sans revenus** ou à temps partiel? Enfin, comment s'assurer d'un partage équitable de la maison ou de tout autre bien important que possèdera le couple pendant leur vie commune et advenant une dissolution du régime?

Le C.S.F. a préparé la brochure dans le cadre de son programme de prévention à l'égard des futurs époux, programme qui a pour objectif de favoriser, par une information adéquate, l'autonomie financière des époux - et en particulier des femmes - dans la famille.

La brochure, disponible **en français et en anglais**, est distribuée aux futurs époux par l'intermédiaire des curés de paroisse du Québec, des ministres du culte, des Services de préparation au mariage ainsi que des notaires des Palais de Justice dans le cas des mariages civils. Les couples qui se marient pourront en faire la demande auprès de ces divers intervenants.

La brochure est aussi disponible sur demande dans tous

les **bureaux régionaux de Communication-Québec** et aux endroits suivants:

- Ministère de la Justice, Direction des Communications, 1200, Route de l'Église, 9e Étage, Sainte-Foy (Québec), G1V 4M1. Tél.: 643-5140.

ou à Montréal à:

- Ministère de la Justice, Direction des Communications, 1, rue Notre-Dame est, Ch. 3.133, Montréal, (Québec), H2Y 1B6. Tél.: 873-6743.

Les femmes et les mots

Les femmes et les mots/Women and Words est une conférence pancanadienne qui sera tenue à **Vancouver en juillet 1983**. Cette rencontre regroupera des femmes travaillant dans le domaine de la publication à l'intérieur d'un encadrement traditionnel ou explorant de nouvelles alternatives: écrivains, éditrices, rédactrices, imprimeurs, universitaires, bibliothécaires, distributeurs, vendeuses, traductrices, éducatrices et organisatrices culturelles.

Cette conférence servira de plateforme où nous les femmes pourront identifier nos forces, discuter nos différences et échanger nos connaissances et nos habiletés. Les organisatrices espèrent que *les femmes et les mots* fourniront aux participantes venant de tous les coins du pays la possibilité de rencontrer d'autres cultures: québécoise, autochtone, groupes ethniques.

En vue de cette conférence, on lance un appel pour toute suggestion sur des sujets d'études, discussions plénières, ateliers et entrevues se rapportant aux thèmes suivants: **féminisme** (le contexte); **le pouvoir et les structures de changements**; **la mise en action** (développement de stra-

tégies d'action); **traditions et les nouvelles directions**. Pour plus de précisions, n'hésitez pas à écrire à l'adresse suivante: Les femmes et les mots/Women and Words • Box 65563, Stn. F • Vancouver V5N 4B0. Tél.: (604) 684-2454.

Des nouvelles de la Télé-université

Vous connaissez déjà la Télé-université? C'est une université spécialisée dans l'enseignement à distance pour les adultes de plus de 22 ans. Aucun autre pré-requis n'est nécessaire, vous êtes admise sur la base de votre expérience de vie... et les cours sont crédités. Et, où que vous soyez au Québec, la Télé-université vous rejoindra chez vous par écrit, par téléphone ou par ateliers avec d'autres étudiants et étudiantes de votre région. Enfin, les frais sont sensiblement les mêmes que dans les autres universités, soit 67,50\$ pour un cours de trois (3) crédits. Et si vos revenus sont insuffisants, vous pouvez faire une demande d'aide financière qui abaissera vos coûts d'inscription à 7,50\$ si vous êtes acceptée.

Mais tout de même, notre propos concernera particulièrement trois (3) nouveaux cours que la Télé-université offre cet hiver (1983).

D'abord, un cours de gérontologie, "**L'espoir c'est la vie**", qui s'ouvre aux groupes de retraitées et pré-retraitées. Il s'agit d'une démarche de connaissance de soi, d'identification de ses besoins, de questionnement sur la vie affective et sexuelle et d'approche de la mort. C'est aussi le seul cours constitué de 15 ateliers auquel on doit s'inscrire en groupe.

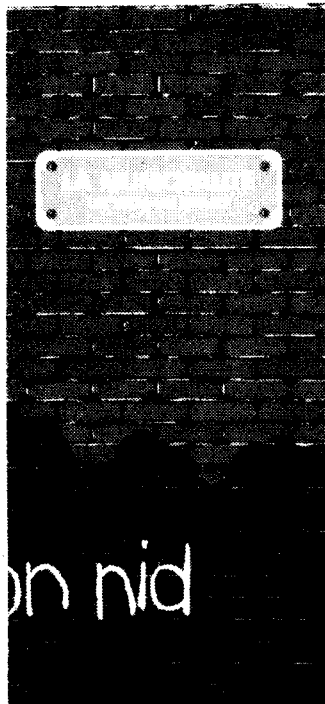
Un autre cours d'un (1) cré-

dit vient d'être lancé sur "La vie en association", on peut s'y inscrire seule ou en groupe constitué. L'objectif du cours, vous permette de mieux comprendre le contexte légal des associations à but non lucratif et, d'autre part, faciliter l'engagement des membres au sein de leur propre association.

Enfin, le tout dernier cours, "La municipalité, un vécu, un projet", veut favoriser la participation de tous les citoyens et citoyennes à la vie municipale. Le cours vous permettra donc d'acquérir des connaissances sur vore organisation municipale, de développer une meilleure conscience de la qualité de votre milieu de vie, d'analyser la participation populaire à la politique municipale.

Si un de ces cours vous intéresse, ou si vous voulez des informations sur d'autres cours, téléphonez-nous sans frais à Québec (1-800-463-4722) ou à Montréal (1-800-361-4342).

N'oubliez pas, on peut s'inscrire en tout temps, seule ou en groupe, de partout au Québec.



Indexation des pensions alimentaires au 1er janvier 1983

La loi pour favoriser la perception des pensions alimentaires, en vigueur depuis le 1er janvier 1981, vise à faciliter le recouvrement des pensions impayées ou versées en retard. La loi intervient dès qu'une pension alimentaire n'est pas payée en totalité, n'est pas payée à échéance, ou n'est jamais payée. Le percepteur peut alors demander l'exécution forcée du jugement accordant cette pension.

Des services de perception ont été créés dans 56 localités du Québec pour aider gratuitement toutes les personnes qui éprouvent des difficultés à se faire verser la pension alimentaire qui leur a été préalablement accordée par jugement. Pour l'année 1983, le taux d'indexation des pensions alimentaires a été fixé à 11,2%. Ce taux est basé sur l'indice annuel des rentes, tel qu'il est établi par la loi sur le régime de rentes du Québec en fonction de l'augmentation des prix à la consommation. Il est bon de rappeler qu'une pension alimentaire ne peut être indexée que si le jugement accordant la pension le précise, et ce depuis le 1er août 1980. Si le jugement a été rendu avant cette date, il peut être révisé en conséquence, sur requête présentée devant le tribunal.

Défendez vos droits avec le sourire

Que faire si votre propriétaire coupe le chauffage? Si le réfrigérateur a été mal réparé? Que va-t-il arrivé si vous faites un chèque sans provision? Qu'est-ce qu'un billet à ordre? Comment changer de régime matrimonial? Enfin un livre qui répond à toutes ces questions

et à une quantité d'autres touchant véritablement tous nos droits: droit de la famille, responsabilité civile, droits au travail, droits du consommateur, etc.

Écrit par Sheilah Martin et Ethel Groffier et publié conjointement par Wilson & Lafleur et le groupe Sorej, *Défendez vos droits avec le sourire* se lit vraiment avec le sourire aux lèvres et surtout avec profit. Les exemples sont clairs, le langage simple, précis et la consultation facile. C'est réellement un excellent ouvrage de vulgarisation dont on sent, rien qu'en le feuilletant, qu'on y reviendra souvent, aussi bien pour rafraîchir un point un peu oublié que pour voir clair dans une situation embarrassante. "Lu" comme cela, le droit n'est plus rébarbatif, loin de là, surtout agréablement des caricatures de Girerd. Le livre est distribué par les éditions Fides et se vend 13,95\$ dans la plupart des librairies. V.T.

(Extrait de *Justice*, octobre 1982)

Rencontres entre femmes professionnelles

Suite à l'immense succès qu'ont connu nos mini-rencontres du printemps dernier, il me fait plaisir de vous faire part de la cédule de notre prochaine série de rencontres qui se tiendront les mardis soirs, au 1215 est, boulevard St-Joseph, coin rue De La Roche, près de la station de métro Laurier, de 19h30 à 22h.

Le but de ces rencontres entre femmes professionnelles et d'affaires est de leur permettre d'échanger des idées sur leurs expériences professionnelles et de s'aider mutuellement dans leur carrière. Chacune a l'occasion de parler de son entreprise.

22 février: Commerce - Artisanat - Fabrication.

8 mars: Loi.

22 mars: Esthétique.

12 avril: Arts.

26 avril: Marketing - Promotion.

10 mai: Éducation.

24 mai: Services (Association, Organismes, Centres...).

31 mai: Loisirs (Voyages, Restaurants, Équitation, Éducation canine).

La demande pour assister à ces rencontres est tellement grande que nous devons limiter à 30 le nombre de personnes par rencontre. Il faut donc réserver avec notre bureau le plus tôt possible.

Les frais d'admission sont de 5\$ pour chaque rencontre à laquelle vous désirez participer. Cependant, les inscrites au Bottin 82-83 ont le privilège de prendre part à toutes les réunions sans aucun frais et d'y amener une invitée qui ne devra déboursier que 2\$ pour son admission.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec notre bureau au 866-0553 à Montréal.

Henriette Lanctot Deydier,
La Directrice.

Madame, vous avez rien

De la réalisatrice Dagmar Gueissaz, produit par l'O.N.F., ce film qui met en évidence le rôle des femmes collaboratrices dans le secteur agricole et leur donne la parole, sera projeté vendredi le 4 mars, à 21h30 dans le cadre de la Semaine de la Femme au réseau de Radio-Québec. (durée de 55 minutes.)

Le film a été réalisé au Québec sur de grandes exploitations agricoles de la région du Haut-Richelieu. Dans les jours qui suivront sa diffusion, il y aura une ligne ouverte à la radio pour recueillir les commentaires des auditrices et auditeurs. À VOIR ABSOLUMENT.



L'autonomie économique des femmes

Peut-on vraiment, en 1983, éviter de parler d'économie? Crise, récession, chômage, reprise, inflation, autant de termes qui font partie de notre vocabulaire quotidien.

Dans un contexte aussi peu stimulant, comment les femmes réussissent-elles à tirer leur épingle du jeu? Les progrès réalisés dans la voie de leur indépendance sont-ils menacés par les bouleversements économiques et les changements technologiques?

Quelles voies, quels moyens, la femme au foyer et la femme sur le marché du travail doivent-elles emprunter, soit pour acquérir un début d'autonomie, soit pour consolider des acquis souvent fragiles.

I- Autonomie économique de la femme au foyer

Au Québec, en 1951, près de 90% des femmes mariées n'occupaient pas d'emploi à l'extérieur du foyer. Ce pourcentage est tombé à 50% en 1981. Une femme mariée sur deux est maintenant sur le marché du travail. En proportion moindre, cette tendance se manifeste également chez les célibataires, les veuves et les divorcées.

La très faible valorisation par la société des tâches ménagères et éducatives serait-elle à l'origine de cet éloignement des femmes, d'une occupation traditionnelle? Certains économistes prétendent même que l'absence d'une partie des femmes, de la population active, représente un fardeau pour l'économie.

En termes monétaires, peut-on justement évaluer le travail de la femme au foyer? Doit-on succomber à la tentation de donner à toute fonction, une valeur en argent?

Une suggestion revient souvent à la surface: la rémunération par l'État de la femme au foyer en reconnaissance de la valeur des tâches qu'elle accomplit. Est-ce la solution idéale pour assurer aux femmes leur autonomie économique? Quelles en sont les avantages et les inconvénients?

Ne doit-on pas regarder du côté de changements plus fondamentaux, à court comme à long terme?

À court terme:

- Permettre à la femme au foyer de contribuer volontairement au Régime des Rentes du Québec ainsi qu'au Régime de Pensions du Canada, à titre de travailleur indépendant;
- Considérer l'épargne, particulièrement celle accumulée dans les fonds de pension, comme propriété du couple. Pourquoi les versements d'une rente de retraite s'arrêtent-ils souvent à la mort du cotisant?;
- Diffuser largement l'information nécessaire sur les régimes matrimoniaux, les contrats de mariage et sur toutes les dispositions ou organismes susceptibles d'aider les femmes à prendre leur situation économique en main.

À long terme:

- Induire un changement dans la notion de famille; qu'elle soit considérée, non pas dans le cadre de la division traditionnelle des tâches: homme pourvoyeur - femme au foyer, mais bien comme une unité de consommation et de décision;
- Assurer une meilleure éducation et instruction des filles; que le mariage soit considéré dans son optique moderne, i.e., comme une union plus ou moins permanente; qu'une orientation vers des secteurs d'activité moins traditionnels lui assurent, dès le début, une autonomie psychologique et financière.

À ces conditions, les femmes trouveront peut-être plus facilement une indépendance qui ne leur soit assurée, ni par un conjoint, ni par l'État.

II- Autonomie économique des femmes chefs de famille monoparentale

Le phénomène de la famille monoparentale constitue une réalité de plus en plus présente. Leur nombre croît au Canada

trois fois plus vite que celui de la famille à deux parents. En 1976, elles représentent au Québec 10% du total des familles.

Qui sont-elles ces familles monoparentales? À 85%, elles sont dirigées par des femmes. La famille type est celle d'une mère seule, de 40 à 45 ans, dont les enfants sont adolescents. 70% de ces familles comptent des enfants mineurs à charge.

Les statistiques colligées sur les familles monoparentales expriment une image: celle de la pauvreté. Au Canada, près de 60% des mères chefs de famille sont pauvres. D'après une étude menée, en 1979, par le Carrefour des Associations de Familles Monoparentales du Québec, 85% de leurs membres féminins vivent sous le seuil de la pauvreté.

Soixante-cinq pour cent (65%) de leurs membres féminins n'occupent pas d'emploi rémunéré. De quoi vivent-elles donc? 44% ont recours à l'aide sociale, 23% reçoivent d'autres formes de pensions gouvernementales et 22% bénéficient de pensions alimentaires.

Pourquoi ces femmes ont-elles si massivement recours à l'État? 62% doivent le faire parce que la pension alimentaire est insuffisante ou inexistante. Presque 25% d'entre elles admettent qu'elles ne peuvent intégrer le marché du travail par manque d'expérience ou de formation.

Le travail constituerait-il une planche de salut? Pour toutes celles qui possèdent déjà un métier ou une profession, la question ne se pose pas. Les autres, aux prises avec des problèmes d'horaire et de garderie, sans formation, ni expérience adéquates, sont souvent reléguées dans les ghettos féminins d'emplois sous payés. Peut-on leur demander d'aller travailler pour un revenu à peine supérieur à celui que leur verse l'État?

Ce portrait statistique de la femme chef de famille monoparentale semble bien pessimiste. Il renferme cependant quantités de solutions, solutions adaptables aussi bien aux problèmes de la femme au foyer qu'à ceux de la femme au travail.

À court terme:

- Peut-on envisager dans cette période de crise une hausse des prestations versées par l'État? Un réaménagement s'imposerait peut-être. Combien de femmes savent que le gouvernement verse plus pour des enfants placés en foyer nourricier que pour ceux dont la mère s'occupe.
- Une amélioration des services de garderie qui permettrait à ces mères, à un coût réduit, non seulement d'accéder au marché du travail, mais aussi au recyclage et aux études essentielles souvent à l'amélioration de leur situation économique.

À long terme:

- La même question refait toujours surface: celle de l'orientation et de l'instruction des filles. Les femmes chefs de famille monoparentale devront-elles encore longtemps compter sur l'État ou sur un conjoint pour assurer leur autonomie financière? Une formation de base et un recyclage adéquat sont les piliers, pour les femmes, tout au long de leur vie, d'une autonomie économique valable.

III- Autonomie économique des femmes au travail

Le marché du travail se féminise rapidement. Le taux d'activité des femmes a presque doublé en trente ans: il est passé de 25% en 1950 à 46% en 1980. Plus de la moitié des femmes mariées sont maintenant sur le marché du travail. En l'an 2000, on prévoit qu'un travailleur sur deux sera une femme.

La lutte pour l'autonomie se gagnerait-elle sur le plan du travail? Loin de là! Travail ne signifie libération que s'il apporte une valorisation psychologique et économique.

Les problèmes particuliers au marché du travail des femmes peuvent se grouper en sept parties:

Scolarisation:

Les femmes sur le marché du travail sont en général plus scolarisées que les hommes. Malheureusement, malgré un début de diversification de leurs orientations professionnelles, elles ont encore beaucoup trop tendance à choisir des professions et métiers traditionnels.

Structure:

Conséquence de ce manque de diversification, les femmes s'orientent encore en grand nombre vers le secteur des "services", secteur qui emploie près de 70% de la main-d'oeuvre féminine. Résultat: certains types d'emplois deviennent des "ghettos" de travail féminin.

Heureusement, une tendance à long terme se dessine: depuis 1972, la part relative des femmes diplômées universitaires augmente régulièrement dans les secteurs négligés jusqu'alors: sciences pures, administration, sciences appliquées.

Syndicalisation:

Au Québec, seulement 30% de la main-d'oeuvre féminine est syndiquée. Le taux de syndicalisation varie énormément selon les secteurs. Neuf enseignantes sur dix sont syndiquées; en revanche, chez le personnel dit "administratif" (caissières, commis, etc.), seulement deux travailleuses sur dix le sont. Au moment des changements ou des mises à pied, cette très faible syndicalisation rend la travailleuse extrêmement vulnérable.

Disparité salariale:

Sauf exceptions, les salaires payés aux hommes et ceux payés aux femmes, pour une même activité, dans une même région présentent des disparités qui vont toujours dans le même sens. On peut facilement deviner lequel. Les femmes représentent plus de 40% de la main-d'oeuvre, mais leur rémunération n'atteint que 58% de celle des hommes. À quand "à travail égal, salaire égal"?

Temps partiel:

Au Québec, 70% des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes. Par ailleurs, 55% des travailleurs à temps partiel ne gagnent que le salaire minimum. La syndicalisation du secteur est pratiquement inexistante; le travail est peu qualifié, mal rémunéré mal protégé. Le travail à temps partiel ne serait-il pour les femmes qu'un moindre mal, qu'un cul de sac dont il faudrait les tirer au plus tôt? Il faudra être d'autant plus attentives que l'introduction de la bureautique créera de nouveaux emplois à domicile et à temps partiel.

Microtechnologie:

Les entreprises du secteur tertiaire, réservoir traditionnel de main-d'oeuvre féminine, utilisent de plus en plus la microtechnologie. On peut prévoir un chômage massif des femmes, dans les années futures, si l'on ne prend pas des mesures énergiques en vue d'assurer un recyclage adéquat et une orientation des nouvelles arrivantes non vers les emplois actuels mais vers ceux qui seront disponibles.

Plan de carrière:

Alors que les femmes représentent plus de 40% de la main-d'oeuvre, comment se fait-il que l'on en retrouve si peu aux postes de direction? Ne penseraient-elles pas "carrière" comme les hommes? Le travail devenant partie intégrante de la vie d'une majorité de femmes, ne vaudrait-il pas la peine, qu'on le planifie quelque peu. Faut-il pour autant se laisser prendre au piège de la "super-femme"?

L'énoncé de cette quantité de problèmes peut laisser une image pessimiste. Les solutions sans être toujours faciles, sont cependant fort nombreuses. Elles peuvent se regrouper autour de deux grands thèmes:

1- meilleure scolarisation des femmes et surtout diversification dans l'orientation qui permettra de sortir des "ghettos" féminins

des emplois mal payés, à temps partiel et de mieux assumer des changements technologiques présents et à venir;

2- une prise en main par les femmes elles-mêmes de leurs revendications, de leurs plans de carrière. Pourquoi les femmes ne pourraient-elles créer de l'emploi?

IV- Autonomie économique des femmes en chômage

Longtemps les femmes se sont retirées du marché du travail lorsque la situation économique se détériorait. Elles le font de moins en moins.

Par contre, reflet de leur place sur le marché du travail, elles chôment plus que les hommes. En 1981, le taux de chômage des femmes était de 11.3%, celui des hommes, de 9.2%.

Pourquoi?

1- parce qu'elles ont en moyenne une ancienneté et une expérience inférieures à celles des hommes;

2- parce qu'elles sont moins protégées par les syndicats;

3- parce qu'elles sont concentrées dans un nombre restreint d'activités, ce qui les met très souvent en concurrence l'une avec l'autre, sur un même marché de travail.

Le chômage aussi bien celui des hommes que celui des femmes est évidemment étroitement lié à la conjoncture économique. Faut-il pour autant démissionner, attendre passivement chez soi en attendant des jours meilleurs.

Il faudrait au contraire tenter d'en faire une expérience positive. Avec ou sans aide, la femme en chômage doit évaluer ses besoins, sa formation, ses acquis d'expériences diverses. De nombreux services et organismes (Nouveau Départ, Femmes Vivantes, etc.) permettent à la femme, souvent en situation difficile, de se préparer activement à retourner aux études ou au travail.

Pourquoi ne pas utiliser ces temps de chômage et les consacrer à un bénévolat intelligent? Les femmes peuvent y faire des expériences insoupçonnées, des contacts fort utiles. Que faut-il penser, par exemple, qu'il n'y ait que 5.7% de femmes siégeant sur les diverses commissions de direction des Caisses Populaires? Pourquoi retrouve-t-on si peu de femmes commissaires d'écoles ou échevins? Il faut utiliser le pouvoir là où il se trouve.

Jeannine David - McNeil

Économiste et H.E.C.

Annette Morin-Fortin

Professionnelle de recherche

Le Congrès se tiendra à Québec les 13, 14 et 15 mai prochains (vendredi - samedi - dimanche) sur le campus de l'Université Laval. Le thème: l'autonomie économique des femmes. Tous les membres recevront l'information nécessaire par la poste d'ici à la mi-mars du Comité du Congrès.

N'oubliez pas de renouveler votre carte de membre!

À partir du 1^{er} mars le montant de la cotisation annuelle est de 20\$.

Résumé de nos dossiers courants

La Fédération des femmes du Québec est un organisme qui regroupe présentement plus de **100,000 personnes**, soit à titre individuel, soit à titre d'association-membre. On compte une **quarantaine d'associations-membres et cinq conseils régionaux** situés sur le plan des régions du Québec.

La diversité et la complémentarité des personnes et des associations-membres de la F.F.Q. en constituent la richesse. Les bases de cet organisme reposent sur l'absence de discrimination raciale, religieuse ou politique. Ainsi se cotoient des gens issus de différents groupes ethniques et faisant partie d'associations professionnelles, sociales, humanitaires, culturelles, de services communautaires, de média d'information.

Influente dans le milieu québécois, la F.F.Q. a également le plaisir d'inscrire parmi ses associations-membres la Fédération des dames d'Acadie qui s'est jointe à elle dans un but de renforcement d'actions. Des démarches sont en cours afin d'accueillir également une association de l'Ontario.

C'est dans un climat de respect mutuel que les membres de la F.F.Q. travaillent ensemble pour une cause commune: la promotion de la femme. Suite au congrès 1981, nous avons une déclaration de principe qui délimite notre champ d'action. Toutes les actions de la Fédération convergent vers deux grands axes: l'éducation et la pression pour obtenir la correction des injustices dont les femmes sont victimes. **L'éducation**, par la remise de dossiers d'information à ses membres et par des cours de formation au leadership, d'initiation à la vie politique, de planification et d'administration du budget familial, de "procédures d'assemblée", de formation au "lobbying", sans négliger les congrès et les colloques. **La pression**: depuis sa fondation, la F.F.Q. a toujours entrepris des actions auprès des gouvernements afin d'apporter des améliorations aux lois existantes.

Plusieurs dossiers ont été pris en charge par les différents comités formés, des mémoires et recommandations ont été présentées au fil des années, touchant aux droits de la personne, à la pornographie, aux stéréotypes sexistes, à la violence, à la sécurité économique, à la micro-électronique, etc. Voici une courte analyse des plus récents gestes posés par notre organisme.

1. Droits de la personne

- **En 1980**: La F.F.Q. est devenue membre de la coalition pour l'abrogation de l'article 97 de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne (discrimination).

- **14 sept. '81**: **Mémoire F.F.Q.** présenté à la Commission parlementaire de la justice à Québec, sur le projet de loi 86 (abrogation de l'article 97).

- Appui aux femmes autochtones dans leurs démarches.

- En 1983, la F.F.Q. entend s'intéresser plus particulièrement à la Charte canadienne des droits de la personne.

2. Pornographie

- **Nov. 1979**: **Requête F.F.Q.** soumise aux ministres de la justice du Canada et du Québec: sur la réglementation de la vente aux mineurs et de l'étalage public des publications pornographiques.

- **25 mai '81**: **Colloque F.F.Q.** - "Volonté politique et pornographie". Document de travail substantiel.

- **30 nov. '81**: La F.F.Q. assure la coordination d'un Front commun. 4 comités sont formés.

- **Avril 1982**: **Réaction F.F.Q.**: réponse aux deux articles publiés dans le journal "La Presse": "L'industrie du sexe au Québec".

- **3 juin '82**: **Mémoire F.F.Q.** présenté au Comité permanent de la justice et des questions juridiques concernant le Bill C-53.

La F.F.Q. poursuit ses pressions pour faire évoluer le dossier.

- **Sept. 1982**: **Appui de la F.F.Q.** aux femmes de Cheneville

(Opposition à l'ouverture d'un bar-salon avec spectacles pornographiques). Deux de nos membres sont allés en cours avec elles. Gain de cause obtenu.

- **3 déc. '82**: Une représentante F.F.Q. se présentait devant la Commission d'étude sur le cinéma et l'audio-visuel à Québec. Recommandations déposées.

- **Janvier '83**: Télégrammes envoyés à MM. John Meisel du C.R.T.C. et Francis Fox, ministre des Communications: opposition de la F.F.Q. à la projection de films pornographiques à "First Choice".

- **Année 1983**: Le Front commun continue son action et a défini le 24 novembre dernier son plan d'action pour l'année.

3. Stéréotypes sexistes

- **Automne '76**: **Colloque F.F.Q. mixte**: "Les stéréotypes et le principe d'égalité des chances".

- **Octobre '78**: **Mémoire F.F.Q.** adressé au C.R.T.C.

- **1979**: **Mémoire F.F.Q.**: "L'image de la femme dans les émissions de Radio-Canada".

- **Depuis '81**: **Un membre F.F.Q.** siège au "Conseil des normes sur la publicité";

Un membre F.F.Q. est la représentante pour le Québec du "groupe de travail" du C.R.T.C.;

Un membre F.F.Q. est au **Comité ad hoc consultatif sur les stéréotypes sexistes**;

Appui et promotion au prix "Emérites-Démérites".

- Le Conseil régional de Montréal de la F.F.Q. est très vigilant concernant les stéréotypes sexistes dans la presse écrite.

4. Éducation

- **Depuis 1977**: La F.F.Q. offre à ses membres différents cours: voir plus haut.

- **Janvier '81**: **Recommandations F.F.Q.** à la Commission Jean (sur l'enseignement aux adultes).

- **7 avril '82**: **Appui F.F.Q.** aux recommandations du rapport de la commission Jean. Lettre publiée dans le journal "Le Devoir".

- **Juin 1982**: La F.F.Q. a mis sur pied un comité de vigilance quant à l'application des recommandations de la Commission Jean.

- **Juillet '82**: Participation au Colloque organisé par l'Institut Simone de Beauvoir: "La recherche et l'enseignement relatif aux femmes".

- **Année 1982**: La vice-présidente à l'éducation a participé aux réunions du Comité de la coalition sur les coupures de budget de l'éducation des adultes formé par l'Institut canadien de l'éducation des adultes.

- **1983**: Un comité ad hoc travaille au projet de restructuration complète des sessions de leadership entrepris en 1982.

5. Maternité désirée

5.1 - L'avortement

La F.F.Q. est favorable à un retrait de l'avortement du Code criminel et appuie les recommandations 242 et 243 du Rapport Bird.

5.2 - Les garderies

- **Sept. '79**: **Mémoire F.F.Q.** sur l'avant-projet de loi relatif aux services de garde à l'enfance, présenté à Québec.

- **1982**: À l'été, la F.F.Q. se joint à une table de concertation nommée "Comité des cinq" qui fait le point sur la situation en matière de services de garde.

- **14 déc. '82**: La F.F.Q. participe à la consultation provinciale organisée par l'Office des garderies du Québec. **Remise d'un document**: "Rappel des prises de position de la F.F.Q. sur le dossier garderies suivi de commentaires sur le document de consultation soumis par l'Office des services de garde".

6. Santé: Intégrité physique et psychologique des femmes

- Suite au projet de loi C-51, la F.F.Q. a formé un comité d'étude afin d'étudier la réforme du droit du Canada sur les infractions sexuelles.

- **1979-80:** Participation de la F.F.Q. aux colloques régionaux sur la violence, organisés par le ministère de la Justice du Québec.

- **1981-82:** Appui de la F.F.Q. aux différents organismes féminins qui luttent contre la violence faite aux femmes.

- **17 août '81:** Appui de la F.F.Q. au projet de loi C-53.

- **Mai 1982: Congrès annuel F.F.Q.:** "La femme et la santé".

- **3 juin '82: Mémoire de la F.F.Q.** présenté au Comité permanent de la justice et des questions juridiques concernant le Bill C-53.

7. Le travail

7.1 - Microtechnologie

Dossier nouveau à la F.F.Q. mais considéré comme prioritaire pour les femmes.

- **15 juillet '82:** Document présenté par la F.F.Q. au groupe d'étude de la micro-électronique et de l'emploi (Travail Canada).

7.2 - Temps partiel

- **1977: Congrès annuel:** "Le travail à temps partiel: piège ou option?"

- **1981-1982:** Pressions auprès du ministre du travail pour amender la loi sur les normes minimales du travail (intégrer de façon précise les travailleuses et travailleurs à temps partiel). Action au provincial.

- **17 août 1981:** Appui de la F.F.Q. au projet de loi C-53.

- **3 juin 1982: Mémoire F.F.Q.** présenté au Comité permanent de la justice et des questions juridiques concernant le Bill C-53, à Ottawa. Nouvelles orientations proposées par la F.F.Q. très appréciées par la présidente du Comité (Envoi d'une lettre de remerciements de Mme Joan Wallace à la F.F.Q.).

7.3 - Assurance-chômage

- **Novembre '78: Mémoire F.F.Q.** présenté au ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration du Canada à propos des modifications à l'assurance-chômage.

- **Sept. 1981: Commentaires de la F.F.Q.** sur les rapports rédigés par le ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration du Canada en vue d'une consultation avec différents organismes.

- **1982:** La F.F.Q. a pris part aux processus de consultation qui ont suivi la présentation des rapports mentionnés ci-dessus: "L'assurance-chômage dans les années '80" et "L'évolution du marché du travail dans les années '80".

7.4 - Métiers non traditionnels

- **Octobre 1981:** La F.F.Q. accepte de marrainer un projet de développement communautaire financé par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration du Canada: l'**Envol**, qui vise à mettre sur pied une association des femmes dans les emplois non traditionnels.

- **9 octobre 1982:** Aboutissement du projet, association créée:

LE FRONT (femmes regroupées d'orientation non traditionnelle). Elles sont en voie de se joindre à la F.F.Q.

8. Sécurité économique pour les femmes

8.1 - Les régimes de pension

- **31 mars 1982:** Colloques régionaux F.F.Q. à Québec et Jonquière, "La réforme des régimes de pension".

- **3 avril 1982: Colloque F.F.Q.** préparé en collaboration avec le "Comité-conjoint de participation civique et d'action sociale" sur les femmes et la réforme des régimes de pension, à Montréal. Conférence de madame Monique Bégin, ministre de la Santé et du Bien-Être social. Présence de la présidente du C.S.F., de la vice-présidente régionale du C.C.S.F., de déléguées des ministères de la Condition féminine de Québec et d'Ottawa, du Développement social et de la Régie des Rentes du Québec. Présence d'une quinzaine d'associations féminines non membres

dont l'A.F.E.A.S. et le Cercle des Fermières.

8.2 - La femme et l'économie

- **1978: Congrès annuel:** Recommandations prises en vue d'obtenir un supplément de revenus garantis pour les retraitées.

- **1980: Congrès annuel:** "La pauvreté des femmes: l'absence de pouvoir sur les conditions de leur vie".

- **1982: Congrès annuel:** Une des recommandations s'énonçait: "L'autonomie financière étant nécessaire à la santé physique et psychologique de la femme, nous recommandons que la F.F.Q. sensibilise les femmes à la nécessité de se prendre en charge au plan économique...".

- **1983 (à venir) 13 au 15 mai:** Le prochain congrès annuel aura pour thème "L'autonomie économique des femmes". Lieu: Université Laval à Québec.

9. Droits de la famille

- Implication de la F.F.Q. sur le plan provincial à la révision du Code civil: quatre (4) mémoires présentés en 1966, 1967, 1979 et 1980. La loi 89 est en vigueur depuis décembre 1982.

- Sur le plan fédéral, la F.F.Q. s'est prononcée, en février 1979, en faveur des propositions soumises par le gouvernement canadien aux Premiers Ministres provinciaux dans l'avant-projet de réforme constitutionnelle dans le domaine du droit de la famille.

- La F.F.Q. a l'intention de suivre de près ce dossier actuellement mis en attente par les gouvernements fédéral et provincial.

Rappelons que le 20 septembre 1982 a été adoptée la **Déclaration de Principes** de la F.F.Q. dont l'esprit est issu de l'assemblée générale lors du Congrès annuel de 1981. Ceci constitue les principes fondamentaux qui doivent guider notre action.

L'année 1982-83 à la F.F.Q. est marquée par une **refonte des statuts et règlements afin d'adapter nos structures aux exigences présentes**. De plus, l'accent est mis sur la **CONCERTATION** fondée sur des communications accrues à tous les niveaux: conseil d'administration provincial, conseils régionaux, associations-membres.

Ajoutons pour terminer quelques actions récentes de notre organisme:

- **23 nov. 1982:** Rencontre avec Mme Pauline Marois, ministre déléguée à la Condition féminine au Québec: remise d'un document contenant le résumé de nos revendications sur les dossiers les plus récents.

- **21 jan. 1983:** Rencontre avec M. Serge Joyal, ministre d'État au fédéral pour faire réviser nos subventions: remise d'un document-synthèse de nos dossiers.

- Une rencontre est prévue avec Madame Judy Erola, ministre de la Condition féminine à Ottawa. Un document regroupant nos interventions au niveau fédéral lui sera remis.

Lilliane Blanc
Responsable des Communications



Betty Friedan Femmes Le second souffle

par l'auteur de *La femme mystifiée*

Le second souffle

Si vous ne pouviez lire qu'un seul livre cette année, que ce soit celui-là, écrit par une femme que je qualifierais de visionnaire, tant est aiguë sa conscience du cheminement du mouvement des femmes.

Dans sa réflexion qu'elle nous livre, Betty Friedan, constatant une "fatigue féministe" et l'image impopulaire de la "super-femme" et de la "femme libérée", nous propose d'aller au-delà de la réaction. Aussi aborde-t-elle la vision féministe dans une optique tout à fait nouvelle et positive en proposant une démarche où il faudra tenir compte de la condition masculine et de la famille, comme nouvelle frontière des féministes.

"Dire "non" à la mystique de la féminité et s'organiser pour combattre la discrimination: il ne s'agissait là que d'une première étape. Il nous faut maintenant (...) accéder à un second souffle: la restructuration de nos institutions sur des bases d'une égalité réelle entre femmes et hommes, afin de pouvoir dire "oui" à la vie et à l'amour et choisir véritablement d'avoir des enfants." (p. 39).

Mais comment choisir sans compromis? L'expérience difficile des soldates de West Point en est un exemple. Et le prix de la maternité est-il encore trop élevé? Car "La véritable question, poursuit l'auteur, la question fondamentale, reste en-

core à poser: de nos jours, les femmes doivent-elles (peuvent-elles?) se conformer à des critères de perfection sur leurs lieux de travail, qui ont été mis en place, autrefois, par et pour des hommes pourvus d'épouses s'occupant de tous les détails de l'existence et — dans le même temps — se conformer à des critères de performance dans leur foyer et en tant que mères, qui ont été mis en place par des femmes dont le sens de leur propre valeur, de leur pouvoir et de leur maîtrise résidait tout entier dans le fait d'être des ménagères et des mères parfaites maîtrisant tout?" (pp. 81-2)

C'est en suivant sa réflexion sur ce sujet épineux et controversé, qu'on se dit: enfin, il était temps que nous pensions à nous-mêmes! Dorénavant, "c'est de la personnalité des femmes en tant que telles qu'il s'agit réellement" (p. 86).

Femmes, le second souffle, Betty Friedan, Hachette, 32^e p.

L'Histoire des femmes au Québec

Cet ouvrage de quelque 525 pages à la couverture rose vif se lit aussi facilement qu'un bon roman historique. Il raconte l'histoire de nos ancêtres maternelles, depuis les débuts de la colonisation en Nouvelle-France jusqu'à nos jours.

Première synthèse du genre, le texte historique s'appuie sur les articles, livres, thèses et recherches de toutes celles et ceux qui, au cours des dernières années, ont tenté de dire l'Histoire autrement. Il est étayé de tableaux explicatifs, extraits de lettres, citations, chansons populaires, recettes d'antan, notes biographiques et est illustré de reproductions et photos d'époque.

Les quatre historiennes, composant le Collectif Clio (Micheline Dumont, professeur au Département d'histoire de l'Université de Sherbrooke, Michèle Jean, andragogue au Cégep Bois-de-Boulogne à Montréal, Marie Lavigne, directrice du Bureau de la condition de la femme au travail au gouvernement du Québec, et Jennifer Stoddart, directrice de

la recherche au Conseil consultatif canadien de la situation de la femme), rapportent les actions et les gestes des femmes québécoises. Autochtones, immigrantes, paysannes, ouvrières et mères de famille sortent de l'oubli, et nous retrouvons leurs traces au sein de la société. Elles ont relevé le défi d'écrire l'histoire de celles qui en avaient été exclues.

Un livre dédié à toutes nos mères pour "reconstruire" le passé.

L'Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles, le Collectif Clio, Les Quinze, 528 p., 18,95\$

Ma vie comme rivière

Dix années de la vie d'une femme, dix années dans celle d'une collectivité en mutation reviennent prendre place dans nos mémoires. Les événements qui jalonnent ces dix années sont racontés à l'aide de cahier-journal, d'extraits de correspondance amoureuse de fiancés et d'époux, d'articles et de conférences témoignant à la fois des amours, craintes et espoirs de Simonne Monet Chartrand, de ses options et activités d'alors. Ils décrivent le vécu intime, les maternités et luttes politiques successives, le jeu et l'interaction de ses rôles comme individu, épouse, mère et membre active de groupements.

MA VIE COMME RIVIÈRE, tome 2, récit autobiographique 1939-1949, Simonne Monet Chartrand, Les Éditions du remue-ménage, 1982, 357 pages, illustré, 15,95\$.

La louve-garou

En ce premier de l'an et tandis que ma fille de quatre mois dormait enfin (cela après que je me sois levée une douzaine de fois d'affilée pour lui donner sa tétine, rapprocher son ourson, la tourner sur un côté ou l'autre, lui redonner sa tétine, la couvrir, sa tétine encore et encore), je pus lire les 23 nouvelles brèves, voraces et mordantes de **La Louve-Garou**, que je dévorai, tout en étant à mon tour dévorée par une écriture qui tranche comme les dents acérées de quelque

jeune fauve femelle, à la cririère ondulée et aux "seins de plume", en quête de victimes par une nuit de pleine lune (vous avez déjà rencontrée peut-être?). Claire Dé et Anne Dandurand, deux sœurs jumelles qu'on soupçonne être un peu louves-garous sur les bords (sur les papilles gustatives tout au moins), nous plongent dans une littérature fantastique, celle qui, en secouant un peu la poussière sous votre sofa comme celle de votre quotidien insipide, vous fait découvrir l'animal fabuleux, grotesque ou lumineux, en train de vous envahir du fond de vos viscères, les-quelles, hier encore, semblaient pourtant bien à leur place. Réalité et fiction (laquelle est laquelle? C'est aussi ce qu'on se demande en regardant Anne et Claire, Claire et Anne...) s'interpénètrent en un cocktail molotov plutôt musqué. "Je goûte framboisée à la naissance du cou, citronnée sur le mollet et salée autour du grain de beauté sous le bras, acidulée ailleurs, puis aussi amère et vanillée." Qui dit mieux? Je ne vous raconte pas tout et vous laisse le plaisir de saliver à votre tour, en lisant, bien tapie chez vous et portes closes, **La louve-garou**, qui vient de paraître aux **Éditions de la Pleine Lune**. Mais attention! Pour lectrices averties seulement!

La louve-garou, Claire Dé et Anne Dandurand, les Éditions de la Pleine Lune, 1982, 154 p.



DEUX FEMMES DEUX ENGAGEMENTS

Le Conseil du Lac Saint-Jean



Marguerite Bergeron Tremblay

Marguerite Bergeron Tremblay s'est vue décerner le certificat "Vraie-vie", une distinction visant à reconnaître le travail bénévole et particulièrement assidu des Canadiennes et Canadiens, et leur contribution à l'amélioration de la santé et de la qualité de la vie des personnes.

Marguerite est une femme d'action qui ne regarde pas le nombre de ses années de bénévolat. Une femme qui se dit féministe, car son action a porté surtout autour de la promotion de la femme et de la famille. En plus de faire partie de la Société historique d'Alma, d'avoir été présidente du Cercle des Fermières en 1964, elle fut membre fondatrice de MATCH international, de Développement et paix à Alma, et

d'Amnistie internationale de cette même ville.

Marguerite a été lauréate du Concours de Cuisine Canadienne à Montréal en 1967, en plus de présenter, au cours de la même année, un mémoire à la Commission régionale d'Enquête sur la Situation de la Femme. Elle s'occupa de la Lutte des Femmes autochtones pour la reconnaissance de leurs droits, et de celle des femmes en général, en plus de travailler au développement de la solidarité internationale.

Marguerite Bergeron Tremblay est une femme qui illustre bien l'importance de s'impliquer en vivant... et de vivre en s'impliquant!

Voilà à la fois notre conviction, et aussi notre souhait pour toutes!

Louise Bourget Bertrand se voit confier un second mandat au sein de MATCH international.

Résidente d'Alma et bénévole connue pour son dévouement, Louise Bourget Bertrand a été réélue pour un second mandat au conseil d'administration de Match international, un organisme non-gouvernemental voué au développement et à la coopération entre les femmes d'ici, et celles du Tiers-Monde.

L'élection de Louise Bourget Bertrand est survenue lors de l'assemblée annuelle de Match international, qui se tenait les 4, 5 et 6 juin à Régina en Saskatchewan.

Pour ce second mandat Mme Bourget Bertrand assumera notamment la responsabilité du Comité des élections

de 1983.

Au cours de ces assises, qui se déroulaient sous le thème "Femmes du Tiers-Monde: mythes et réalités", les militantes de Match international, poursuivaient quatre objectifs: - étudier les stéréotypes les plus courants concernant les femmes du Tiers-Monde; - identifier certains des éléments qui influencent la vie des femmes et certaines des questions qui intéressent les Canadiennes aussi bien que les femmes du Tiers-Monde; - prendre conscience de la façon dont les médias mystifient la réalité, et quels buts ils poursuivent;

- découvrir les moyens grâce auxquels les Canadiennes peuvent participer activement aux projets de développement international.



Louise Bourget Bertrand

Le Conseil du Saguenay

PROGRAMME DE L'ANNÉE

D'abord une session de formation en novembre sur le thème des "Relations interpersonnelles".

Nous continuons nos déjeuners du dimanche. Il y en aura trois, soit le 7 novembre 1982, le 30 janvier et le 24 avril 1983. Les invités restent à déterminer.

"Nous prévoyons aussi une autre session de formation au printemps 1983 sur le thème du travail en groupe élargi, mo-

dèle 4.

Nous continuons le travail sur des dossiers très importants, tels que la violence faite aux femmes, la pornographie, la prostitution, le rapport de la Commission Jean.

En avril, comme nous le faisons depuis deux ans, nous honorerons tous les femmes de la région qui se sont distinguées dans divers domaines, soit social, culturel, sportif, etc.

Notre collaboration avec tous les groupes de femmes se continuera et nous sommes disposées à l'assurer à tout mouvement qui primera le mieux-être des femmes.

Nous nous préoccupons aussi de la représentativité des femmes aux différents niveaux scolaire, municipal, conseils d'administration, etc.

NOTE: Dans le numéro précédent, le nom de **Lucienne Lemieux**, membre de notre C.A. régional a été omis. Et maintenant **Violette Dion** remplace Danielle Gagné-Sénéchal qui a démissionné du C.A.

Antoinette Dubé, présidente C.A. Saguenay, FFQ
1839 Edison, C.P. 1292
Arvida, Qué.
G7S 4K8



REGARDS PORTÉS SUR DES FEMMES D'AILLEURS

Ce premier article se propose de vous informer de la situation dans laquelle se trouvent les femmes d'autres pays, particulièrement ceux en voie de développement, et de vous décrire le vécu de ces femmes d'ailleurs et le pourquoi de ce vécu, plus spécifiquement en milieu rural. Cela afin que nous puissions, d'une part, les épauler dans leur lutte pour leurs droits et, d'autre part, en apprendre sur leur façon de penser et de s'entraider.

Premièrement, voici quelques chiffres pour mieux vous situer.

Dans les pays en voie de développement, 70 à 90% des femmes vivent et travaillent en milieu rural dans le secteur agricole. Elles consacrent $\frac{2}{3}$ de leur temps, soit 16 heures par jour, au travail domestique, à l'éducation des enfants, à l'agriculture vivrière et aux travaux d'artisanat.

Environ 250 millions de femmes, représentant une portion importante de l'humanité, travaillent pour maintenir un certain équilibre entre la faim et la satisfaction du besoin essentiel qu'est l'alimentation. Elles contribuent donc beaucoup aux tâches agricoles.

Les hommes se livrent aux travaux qui demandent plus de force musculaire tels l'abatage des arbres, le labourage et la chasse lorsque celle-ci est pratiquée. Les femmes exécutent les ouvrages qui requièrent plus de patience tel le désherbage. Elles s'occupent aussi des récoltes, du stockage, du traitement des produits vivriers, des corvées quotidiennes d'eau et de bois, des

animaux et de l'alimentation des membres de la famille. Les femmes se révèlent donc fort actives!

Comment pouvons-nous expliquer ce phénomène?

En guise de réponse, relevons le fait que **la colonisation a changé le visage de ces pays et a secoué l'équilibre qui y existait**, entre autre la répartition des tâches hommes-femmes.

Les guerres dites tribales sont alors terminées puisqu'un nouveau pouvoir est installé. Les hommes sont donc libérés de leur fonction la plus importante qu'est la guerre, source de leur pouvoir politique à l'intérieur de la communauté. La chasse, autre activité importante, est aussi délaissée puisqu'elle s'avère de plus en plus interdite, le gibier devenant rare et l'élevage des animaux pour la viande étant plus pratiqué. C'est alors qu'ils mettent leur énergie à s'occuper de la culture des produits d'exportation, tels que le café, le cacao, le thé, le coton, pour le compte des colonisateurs européens. Cette nouvelle activité est très considérée, **la puissance économique revenant aux hommes**. Leur domaine devient donc prioritaire, celui de **la femme passant au second rang**. Mais cela apporte davantage de travail à la femme qui doit, en plus de ses autres travaux, aider son mari dans le désherbage des plantations, la récolte, le transport et le conditionnement des produits.

Malgré la grande quantité de travail qu'elle accomplit, la femme ne se sent pas valorisée,

reconnue. La communauté et ainsi qu'elle-même en tant qu'individu ne reconnaissent pas la valeur de son travail, car celui-ci n'est pas rémunéré. Et comme l'argent est reconnu en tant que valeur donnant du pouvoir, la femme se sent désemparée.

La femme perd aussi de plus en plus de son autonomie vis-à-vis de l'homme, n'ayant presque plus d'influence sur les décisions collectives. Cette situation résulte aussi d'une évolution temporelle et non d'une réalité permanente de la société africaine. Depuis toujours, la femme jouait un rôle politique très important. Mais le colonisateur, qui connaissait mal la société traditionnelle d'Afrique, croyait que la femme y était privée de tout droit politique et, par voie de conséquences, ne dialoguait qu'avec l'homme. Il renforça donc le pouvoir de l'homme qui, à cause de l'autonomie de la femme, se voyait auparavant limité. Ce pouvoir est maintenu par les Etats indépendants. Par ailleurs, certains gouvernements **votent des lois abolissant le matriarchat**, augmentant la domination de l'homme sur la femme. La femme perd donc son statut d'associée.

La colonisation a donc causé des changements dans le mode de vie africain, ayant modifié la répartition des tâches et augmenté les pouvoirs économique et politique des hommes. Mais il faut prendre conscience que la femme occupera de nouveau la place qui lui revient:

Son travail doit être révalorisé. Pour cela, il faut

qu'hommes et femmes changent leur façon de considérer les activités féminines car le travail de la femme est complémentaire de celui de l'homme. Il est aussi valable, même si non rémunéré, car il est nécessaire à la vie de la communauté. **La mentalité doit changer.**

Cette conscientisation sera mieux réussie si les femmes ont accès à l'information dans les différents domaines de leur occupation. Car dans la société d'aujourd'hui, les connaissances sont exigées pour réussir. Elles pourront alors pleinement jouer leur rôle.

Dans le domaine de l'agriculture, par exemple, les femmes devront être renseignées à propos des nouvelles techniques agricoles, afin de pouvoir faire accroître la production à un niveau qui pourra continuer à nourrir la population grandissante.

La femme doit être intégrée à toute orientation nouvelle prise par la communauté. Il faut que les problèmes de celle-ci ne soient pas seulement ceux des femmes mais ceux de tout le monde. Hommes et femmes doivent être associés.

Elise Le Boudier
membre de MATCH

***MATCH, organisme non-gouvernemental, dont la FFQ est membre, croit fermement que le développement qui s'effectue à travers les femmes peut avoir un impact considérable. MATCH Centre International, 401-171 rue Nepean, Ottawa, Ontario K2P 0B4.**

par Pierrette Bariteau Cambron



Chères amies,

N'ayant pas reçu de commentaires au sujet de mon invitation concernant votre collaboration à la Petite Presse, j'ai pensé vous soumettre les réflexions d'une dizaine de femmes qui composaient "la table" ronde d'un atelier intitulé **Les Femmes chefs d'entreprise**; accès aux sources de capital et de crédit." Pourquoi ce sujet? Parce qu'il s'insère dans une démarche préparatoire à notre congrès. Cette rencontre eut lieu à Copenhague en 1980 lors de la Conférence mondiale de la Décennie pour la Femme et la Conférence parallèle des organismes privés, le Forum de la Mi-Décennie.

Cet atelier avait un double objectif: passer en revue les progrès et les actions entreprises sur le plan mondial depuis leur adoption en 1975.

De plus, en tête de liste des problèmes à traiter dans le cadre du Plan Mondial d'Action figuraient l'emploi et le rôle économique des femmes, car malgré les mandats et les résolutions internationaux, on considère trop souvent la femme comme une employée.

Cette table ronde avait été organisée par le Conseil Mondial des Coopératives d'Épargne et de Crédit en collaboration avec la Chase Manhattan Bank. Ces deux institutions désiraient connaître par quels exercices passent les femmes, quelles leçons elles peuvent leur apprendre et comment cette information pouvait servir à d'autres.

Pour réaliser cette table ronde, on a choisi des femmes chefs d'entreprise, des représentants d'organismes financiers et d'autres envoyées dans l'octroi des prêts à des fins productrices. Leurs pays d'origine étaient le Kenya, la Corée, les États-Unis d'Amérique, le Danemark, le Paraguay, les Philippines, l'Argentine.

Elles traitèrent le sujet à partir d'expériences personnelles. Elles abondèrent dans le sens qu'il fallait élargir le rôle des femmes dans le développement économique.

Elles approuvent cette affirmation, à savoir: "que dans les pays où la tradition veut que les femmes produisent, échantent ou vendent des produits, il se trouve un plus grand nombre de femmes chefs d'entreprise, qui innovent et qui trouvent des solutions aux besoins économiques. D'après leur recherche, ces femmes créent des systèmes parallèles de crédit et des activités de création de revenus dans le cadre de sociétés coopératives, systèmes et sociétés qui sont des exemples utiles pour des projets de développement."

Cependant elles sont d'accord pour dire que seules les dispositions ne suffisent pas pour monter une affaire, mais qu'il faut également posséder de bonnes **connaissances pratiques des affaires**, de solides qualités de **gestion** et des **fonds supplémentaires** d'investissement pour le développement. À mesure que croît

LES FEMMES CHEFS D'ENTREPRISE

une entreprise, elle doit se procurer différents montants de crédit à partir de sources diverses.

Dans les pays en voie de développement comme dans les pays industrialisés, les fonds de démarrage sont difficiles à obtenir. Les gens qui se lancent dans de nouvelles entreprises éprouvent beaucoup de difficultés à faire affaire avec les institutions financières reconnues et ceci est encore plus difficile quand les chefs d'entreprise sont des femmes.

De plus, les femmes ont affaire à de fausses hypothèses selon lesquelles elles ne savent pas économiser, ne remboursent pas leurs prêts et offrent donc de piètres garanties de solvabilité à un prêteur.

Ces hypothèses sont très souvent des obstacles qui empêchent les femmes d'avoir accès au crédit. Cependant les études de Bouman, de Lancey, de Schumacher, de Sibsstad et Buvinis, entre autres, contribuent à détruire ces mythes.

Des programmes innovateurs doivent être établis et réalisés méthodiquement pour éliminer une autre contrainte: **l'ignorance des femmes à propos de ce qui touche au crédit.**

Afin de compléter ce tableau, je vous livre quelques réflexions des panellistes lors de cette Conférence. Diane Opondo, du Kenya, dit: "Souvent le plus grave problème pour les femmes est de gérer leurs affaires de manière à se débarrasser de leurs prêts et de passer au stade des bénéfices."

Jennifer Sheffield, des États-Unis d'Amérique, dit ceci: "J'ai aussi appris que, pour qu'une entreprise réussisse, il est essentiel d'établir des plans à long terme, phase par phase. Il faut partir d'une solide fondation et savoir où l'on veut aller" et "s'entourer d'hommes d'affaires".

Quand à Honee Chyn, de Corée, pour elle "les affaires sont une lutte. C'est un processus comme la vie". Par ailleurs Dagmar Anderson, de Copenhague, dit que "les hommes n'aiment pas confier une affaire à une femme, mais une fois qu'elle a prouvé ses capacités, ils lui accordent plus de confiance qu'à un homme."

Dans son exposé, Claudia Marshall, de la Chase Manhattan Bank à New York, nous fournit une méthode de travail qui pourrait nous être utile pour la gestion de notre propre entreprise qu'est la Fédération des femmes du Québec. Pour elle "ce sont les programmes et les cours de formation qu'elle a organisés pour faire acquérir aux femmes l'expertise de base, expertise qui, mis à part les éléments techniques d'un emprunt, est ce qu'un banquier évalue avant de décider d'accepter ou de rejeter une demande d'emprunt." Pour elle "il est bien plus facile pour une femme de monter une entreprise de manière imaginative à sa façon. Il faut espérer qu'avec la formation croissante des femmes, il résultera une compréhension croissante pour les problèmes d'accès au crédit que rencontrent les femmes."

Pour le moment, je dois m'arrêter, faute d'espace. Si le sujet vous a plu, je pourrai y donner suite dans le prochain numéro. En attendant, je vous envoie, chères amies, mes plus cordiales salutations.

Pierrette Bariteau Cambron
vice-présidente aux
Communications

Visions d'Anna

Le dernier roman de Marie-Claire Blais est une longue mélodie monocorde qui semble se dérouler sur le rythme fluide de la pensée même de l'auteur. Il raconte l'angoisse d'adolescents – et de leurs parents, obsédés par la mort, par l'immanence d'une catastrophe nucléaire, par une vie qui n'est que désespérance à force d'être inutile. Aussi, Anna et Michèle, Tommy et Manon ne trouvent-ils plus d'évasion que dans la drogue, de motivation que dans la recherche d'une réalité parallèle et le désir de recréer le monde dans une sorte d'innocence originelle, quitte à en payer le prix en mangeant dans les poubelles des grands hôtels et en traînant leurs corps maigres et oisifs de "drifters" le long des côtes et des plages de tous les pays du monde.

Anna "était hantée par une seule obsession, le sang, ce sang de sa vie, de leurs vies, qui s'en allaient, sans retour, goutte à goutte, et dont à leur insu, on les privait... Étrangement, pensait Anna, nous entendions dire par la télévision, les journaux, que nos gouvernants jouaient au golf, montaient à cheval, nous les voyions embrasser leurs femmes et leurs enfants... mais nous n'avions jamais vu aucun d'eux annoncer à son peuple qu'il souffrait de la maladie d'Anna... aucun d'eux n'avouait son indicible horreur d'éliminer une partie de la planète, par la disette et la faim..." (p. 64-65)

Visions d'Anna, Marie-Claire Blais, Stanké, 1982, 173 p.

La rouge différence ou les rythmes de la femme

"Le sang, c'est la dernière citadelle des femmes, dit l'auteur: celle qui témoigne encore de leur grand pouvoir sur la vie. L'homme s'est depuis si longtemps absenté de son propre corps qu'il ne sait plus compter le temps qu'en regardant une horloge pointeuse. Si la femme

a pu résister, c'est qu'elle reste par son corps actrice des rythmes humains: les règles, la fertilité, la maternité. Son fameux "mystère" passe par le sang".

"Les femmes sont un grain de sable dans l'organisation d'une production, explique-t-elle dans on introduction, parce qu'elles produisent à la fois de l'avoir et de l'être. Le travail salarié ne veut tenir aucun compte des cycles naturels et privilégie le rendement, la normalisation des êtres et des produits. La femme est, dans ce contexte, l'irruption de la force de vie dans un milieu clos sur la loi de l'efficacité maximale. Elle perturbe la production parce qu'il faut inclure avec elle sa capacité à créer de l'être, ce qui suscite l'apparition de mécanismes de défense dans l'entreprise où elle travaille. La société industrielle souhaite voir le renouvellement des effectifs, mais n'entend pas le prendre en charge à travers le respect du rythme des femmes salariées. Sous cet aspect, la tendance à faire disparaître les règles, à occulter totalement la fécondité, à donner à la maternité la portion congrue dans le salariat ou à l'hypertrophier hors le salariat, apparaît comme la perpétuation de la manipulation du corps des femmes sous couleur de libération." (pp. 9-10).

En allant fouiller dans "l'intimité des gens pour trouver les traces de la déshumanisation qui s'annonce", F. Edmonde Morin a recueilli des témoignages d'hommes et de femmes et, à partir de cette expérience unique que chacun a livré sur le sang, elle a tissé "quelques hypothèses sur leur comportement"; dans son livre, elle nous en dévoile le "secret", lequel ne débouche pas forcément sur l'oppression d'un sexe par rapport à l'autre.

La rouge différence ou les rythmes de la femme, Françoise Edmonde Morin, Éditions du Seuil, 1982, 188 p.

George Sand

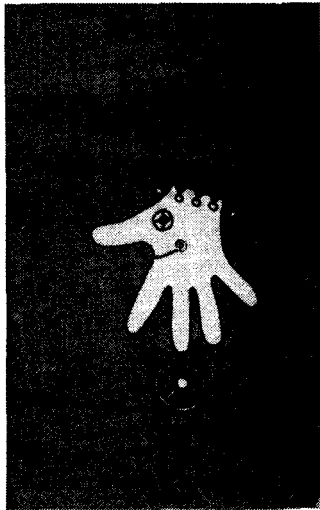
Vient de paraître une importante biographie de plus de 400 pages d'Aurore Dupin devenue George Sand, traduite de l'américain par Marie-France de Paloméra.

L'auteur, journaliste et écrivain fut membre du cercle de Gertrude Stein. Il a consacré cinq années de recherches à explorer "la riche complexité de cette femme qui sut être, de façon si particulière, mère, amante, écrivain, femme indépendante capable de s'offrir un château et d'y installer avec générosité une chambre pour Chopin, un atelier pour Delacroix".

On ne naît pas George Sand. On le devient. Mais comment?

C'est l'histoire de ce livre passionnant que Joseph Barry dédie, entre autres, "à toutes les femmes qui ont pris la parole quand leurs sœurs gardaient le silence".

George Sand ou le scandale de la liberté, Joseph Barry, Éditions du Seuil, 1982, 429 p.



La ville aux gueux

Une ville imaginaire au temps de la Renaissance: c'est Varthal la Capricieuse, dont le roi se nomme Arteur et dont le prince Smine est en réalité une femme; c'est Varthal la Désirée où Cécil le boiteux s'improvise dramaturge et où Missisipi Free, la sorcière, fait les modes dans une semi-clandestinité. On trouve aussi le Bouffon Enguerrand pour s'opposer à l'Âge de Raison... avec raison, Comédie, la petite mendicante qui vit sous les ponts, Béatrice la vieille sage-femme et Béatrice l'enfant, instruite par M. Kellogg, qui règne sur un jardin et connaît le secret terrible du boomerang.

Le récit tient de la fable et du conte. Sa lecture est un divertissement ponctué de jeux de mots et de subtilités de la pensée, de suspenses et de mystères dont l'auteur ne fournit pas toujours la clef. Agréable à lire, drôle et captivant, l'ouvrage brise toutes les lois du roman traditionnel pour en reformuler le rythme selon le Code personnel de l'auteur. Magique.

La ville aux gueux Pauline Harvey, les Éditions de la Pleine Lune, 1982, 256 p.



Le YWCA de Montréal

Des idées fausses, on peut en avoir à l'égard des individus mais aussi relativement à des organismes. C'est malheureusement le cas d'une association membre de la FFQ, le YMCA. À ce propos, madame Ginette Busque, membre du conseil d'administration de ce groupe, nous dit: "C'est difficile de comprendre exactement pourquoi, mais le "Y" a toujours eu une image traditionnelle. Pourtant il a été un organisme d'avant-garde puisque déjà, en 1908, il organisait une garderie pour les enfants des travailleuses; vers 1917, le YWCA proposait aux femmes des cours de télégraphie." Comme vous pourrez le constater par la description des services offerts, le "Y" essaie, encore aujourd'hui, de s'adapter aux besoins nouveaux.

Clientèle

La clientèle rejointe par le YWCA est très variée. Elle se situe chez les femmes de tous les âges: bébés, jeunes filles, femmes adultes. Une autre caractéristique de cette clientèle est son cosmopolitisme; en effet, beaucoup de femmes immigrantes fréquentent le "Y". Quant à la proportion de francophones et d'anglophones, madame Busque nous affirme qu'elle est à peu près égale.

Services

Comme nous ne pouvons ici mentionner tous les nombreux services offerts par le YWCA, nous tenterons surtout d'attirer votre attention sur certains aspects du **programme d'activités des sessions automne/hiver**: l'hôtel, les services d'éducation, les services sportifs et le nouveau service de consultation et de référence.

• L'hôtel

Vous est-il arrivé de chercher, à Montréal, un hôtel pas

cher mais sécuritaire? Situé près d'une station de métro, le "Y" des femmes offre à des prix plus que raisonnables des chambres confortables dans une ambiance simple et amicale.

• Les services éducatifs

De plus en plus conscient de l'importance pour les femmes de mieux connaître et apprivoiser leur corps, le YWCA présente une nouvelle série de cours et d'ateliers intitulés:

- Les menstruations: Ateliers Mère/Fille (1 matinée)
- Méthodes douces de contraception (1 soir)
- Mères éducatrices/sexologues (6 ateliers)
- Connaître son corps par l'auto-examen (2 soirs)
- Vivre sa ménopause (4 ateliers)

Dans un tout autre domaine, le YWCA veut permettre aux femmes d'acquiescer et d'accroître leurs connaissances et leurs compétences pour mieux s'affirmer et réussir en affaires. À cette fin, le Centre de gestion du "Y" propose des cours et des séminaires d'une durée très variable. Ce sont les suivants:

- Le monde mystérieux des ordinateurs (1 journée)
- La femme et le monde financier (10 soirs ou après-midi)
- Le marché boursier (6 soirs)
- L'informatique démystifiée (10 soirs)
- Comment gérer son temps (2 jours)
- Les mathématiques démystifiées (8 soirs)
- Femme efficace (10 soirs ou après-midi)
- L'immobilier pour la consommatrice (6 soirs)
- Comment gérer votre portefeuille (6 soirs)
- Mettre sur pied sa propre entreprise (10 soirs)
- R.E.E.R. (2 soirs)

• Les services sportifs

Nul besoin de vous présenter longuement le centre sportif du YWCA mais il vous sera intéressant d'apprendre qu'il est grandement apprécié par les femmes. À cet effet, voici le témoignage d'une femme s'inscrivant pour la 3^e année aux activités sportives du "Y": "Les installations sont bonnes, ça ne coûte pas cher et puis on est sûre que ça va durer toute la session". De toute évidence, cette dame établit ici une comparaison entre les services sportifs offerts par le YWCA et ceux de d'autres centres de conditionnement physique.

• Le service de consultation et de référence

C'est nouveau! Devant les difficultés que vivent plusieurs femmes, notamment en ce qui a trait à la violence et au harcèlement sexuel, des intervenantes ont été préparées à aider, soit de façon individuelle ou par des ateliers de groupe, des femmes qui se sentent isolées et aux prises avec des problèmes particuliers.

En terminant ce bref tour d'horizon des activités du YWCA, j'ose croire que celui-ci vous a permis de vous faire une idée plus juste de cet organisme et je vous invite à vous rendre sur place pour le redécouvrir. Saviez-vous que tous les mardis, à l'heure du lunch, on y donne une mini-conférence touchant les réalités de la vie des femmes? C'est un rendez-vous "d'affaires de femmes". À mardi!

YWCA
1355 Dorchester ouest
Montréal
Tél.: 866-9941

J'attends vos communiqués!
Céline Mathieu, vice-présidente
790, Myrand # 6
Sainte-Foy,
G1V 2V2





Vidéos et films de femmes au service des femmes.

Vidéo Femmes clôturait son 6^e festival: "Films et vidéos de femmes" qui se déroulait en mars dernier à Québec. Si l'an d'avant les thèmes tournaient autour de la problématique des femmes et de la santé mentale, cette année plusieurs des productions montrées abordaient le sujet des **drogues** et des **médicaments**. Il a aussi beaucoup été question des **métiers non traditionnels**.

Qu'est-ce que Vidéo Femmes et comment cela a-t-il commencé?

Seul groupe d'intervention vidéo à être entièrement composé de femmes, Vidéo

Femmes est aussi des premières à avoir vu le jour au Québec en 1974, à la suite d'un festival international de diffusion de films et de vidéos tenu dans onze villes du Canada. Après des débuts difficiles, et grâce à un premier projet Canada au travail sur les familles monoparentales, suivi de quelques autres, Vidéo Femmes, d'abord connu sous le nom de **la Femme et le film**, prendra vraiment son essor à la fin des années 70.

Depuis 8 ans, qu'il existe, le centre réunit une équipe féminine qui a décidé d'appivoiser l'électronique et la technique du vidéo pour informer les femmes sur leurs expériences de vie et de travail, sur leur implication sociale et collec-

tive. Trois des huit femmes qui composent l'équipe actuelle ont été les fondatrices. Ce sont: Hélène Roy, Hélène Doyle et Nicole Giguère. Toutes sont convaincues de l'accessibilité technique et financière de ce média comme outil privilégié d'intervention et d'animation sociale.

Juste pour me calmer, la perle rare... etc.

L'équipe a produit depuis lors plus de 25 vidéos sur la condition des femmes et sur les rapports hommes-femmes et assure, aujourd'hui, la distribution de quelque 80 autres documents réalisés par d'autres groupes d'intervention vidéo ou individus.

Au répertoire du Catalogue

82 on trouve, entre-autres titres: **Juste pour me calmer** (alcool et médicaments), **Chaperons rouge** (la solitude d'une femme de 69 ans), **C'est pas le pays des merveilles** (film sur la santé mentale des femmes), **Regarde, elle a les yeux grand ouverts** (autre film, qui vient de France, sur l'avortement et l'accouchement libres), **La violence ordinaire**, **Tous les jours... tous les jours... tous les jours** (le harcèlement sexuel, document conçu par Vidéo Femmes pour Radio-Québec), **La perle rare** (sur la vie et le travail de la secrétaire), **Thetford au Milieu de notre Vie** (un quotidien de lutte et d'amour). **Une Histoire de Femmes** (film sur les femmes de Sudbury et la grève à l'Inco Ltd), **Retour au travail**, **Trois garderies de Québec**, etc.

De quelque région que l'on soit du Québec, on peut faire venir le catalogue, répertorié par thèmes traités et avec résumés des productions, en écrivant à **Vidéo Femmes, 10 rue McMahon, Québec, G1R 3S1**, ou en téléphonant, entre 10 heures et 16 heures, à **(418) 692-3090**.

Pour toutes celles qui sont intéressées (seules ou en groupes restreints), le centre donne des visionnements sur place et offre également le support et des ressources d'animation, si nécessaire. Les **prix de location** de vidéos sont de 35\$ pour les groupes communautaires et de 70\$ pour les institutions, syndicats; pour les films: 2\$ la minute environ.

L'Entraide au féminin

Nos deux objectifs en fondant le **Bottin des Femmes** étaient d'une part de faire connaître au public les femmes oeuvrant dans les milieux professionnels et d'affaires et, d'autre part, de les aider à réussir dans leurs entreprises.

Pour cela nous avons déjà distribué à 100 000 exemplaires notre bottin et une édition de 50 000 exemplaires a

été ajoutée à la mi-octobre. Sa distribution est gratuite dans les bureaux d'affaires du centre-ville, dans les principaux centres d'achats, librairies, cliniques, restaurants, boutiques d'importation, bibliothèques, les Universités, centres de documentation, les différentes associations de femmes d'affaires et associations féminines; le Salon de la Femme et tous les grands congrès sont couverts.

Nous organisons aussi des **rencontres** pour permettre aux femmes d'échanger des idées sur leurs expériences professionnelles et de s'aider mutuellement dans leur carrière. Les rencontres bimensuelles reprendront en novembre et se tiendront le mardi soir.

Les frais d'admission pour assister aux réunions sont de 5\$ pour chaque rencontre. Cependant, les femmes inscrites

au Bottin 1982-83 ont le privilège de prendre part à toutes les réunions sans aucun frais et d'y amener une invitée qui ne devra déboursier que 2\$ pour son admission. L'on peut obtenir toute information additionnelle en communiquant avec le **secrétariat permanent** de notre bureau en composant **(514) 866-0553**.

Ces rencontres ayant obtenu beaucoup de succès, nous avons voulu les organiser sur

une plus vaste échelle. C'est la raison d'être du colloque organisé par le Bottin des Femmes professionnelles et commerçantes, le 15 octobre dernier, au Centre Sheraton à Montréal, et présidée par Madame la Sénatrice Yvette Rousseau. À cette occasion a été lancé le nouveau mouvement "L'Entraide au féminin". Des femmes de brillantes carrières professionnelles sont venues nous parler de leur réussite pendant que d'autres nous ont donné des conseils sur l'art de

s'entraider, afin que la promotion de la femme sur tous les fronts puisse devenir une préoccupation constante de toutes.

Nous prenons dès à présent les inscriptions pour l'édition 1983-84 du **Bottin des Femmes**; toute femme, dans quelque domaine que ce soit, peut s'inscrire et profiter, jusqu'au 1er janvier 83, des tarifs de 1982. Les taux d'inscription sont les suivants:

	1982	1er janvier 1983
Index	25\$	50\$
Carte d'affaires	150\$	200\$
Demi-page	300\$	350\$
Pleine page	600\$	650\$

Seules la demi-page et la page entière permettent l'impression d'un logo ou d'une photo.

Pour obtenir tout autre renseignement, appelez au numéro déjà cité, ou écrivez à: Le Bottin des femmes Inc., 38, chemin des vingt, Saint-Basile-le-Grand, J0L 1S0.

Henriette Lanctôt Deydier
Directrice

Pareille, pas pareils, Un programme du C.S.F. qui répond à un besoin

Les divers milieux reliés au monde de la petite enfance ont reçu avec enthousiasme la proposition du programme interministériel **Pareille, pas pareils**, qui remet en cause la transmission de stéréotypes sexuels aux jeunes enfants. C'est ce qui ressort d'une consultation menée conjointement par le Conseil du statut de la femme et la Direction générale de l'éducation des adultes du ministère de l'Éducation du Québec.

Cette consultation s'est faite au cours du printemps 1982 auprès de 139 groupements

de parents, de femmes, d'hommes et de personnes intervenant auprès de jeunes enfants dans les secteurs des garderies, de l'éducation préscolaire, de la santé et des loisirs. Tous les groupes qui y ont répondu - soit plus de la moitié - se sont dits très intéressés à la production d'un **guide d'animation** qui les aiderait à sensibiliser leur clientèle aux **stéréotypes sexuels dans la socialisation des jeunes enfants**. Une trentaine de ces groupes ont déjà abordé la question dans le cadre de leurs activités. Des thèmes comme les

jeux et jouets, les rôles hommes/femmes, les métiers, les émotions et les médias ont été suggérés. Enfin, on propose d'adopter une approche qui tienne compte des réalités vécues par les parents et par les enfants, et qui débouche sur des moyens d'actions.

Le Conseil du statut de la femme croit pour sa part que le sexisme s'apprend très jeune et se transmet de génération en génération. Pour arriver à changer vraiment les rapports hommes/femmes, il faut prendre les moyens d'éviter

d'imposer des rôles sexuels distinctifs aux jeunes enfants. Dans le cadre du programme que le C.S.F. a initié, ces moyens touchent non seulement l'enfant et son environnement immédiat, mais aussi ses relations avec les adultes, ainsi que les rôles traditionnels joués par les hommes et les femmes eux-mêmes.

Un concours de création de contes, chansons, jeux ou jouets mettra sur le marché québécois du matériel proposant des valeurs égalitaires aux jeunes enfants. Le vidéo **un bébé tout neuf** est disponible au C.S.F.

Oui, il vient juste de paraître! L'Annuaire des femmes de Montréal

L'**annuaire des femmes de Montréal 1982** (anciennement les Pages jaunes des Femmes de Montréal) est un répertoire unique de 240 pages de ressources, services et groupements du Montréal métropolitain. La recherche, la rédaction et la publication de l'Annuaire des femmes de Montréal 1982 ont été effectuées par Les Editions Communiqu'Elles et le Centre d'information et de référence pour femmes.

Nous pensons que vous serez particulièrement intéressé-e-s à vous procurer un - ou même plusieurs - exemplaires de l'Annuaire des femmes de Montréal 1982, puisque votre organisme s'y trouve inscrit. De plus, nous sommes sûres que si les membres de votre personnel et vos bénévoles peuvent

consulter l'**annuaire**, elles et ils seront encore mieux en mesure de répondre aux demandes d'aide et d'information qui leur sont faites par les personnes qui utilisent vos services.

Cette nouvelle édition encore plus complète vous permettra de trouver de l'information sur:

- les groupements de femmes à Montréal, au Québec et au Canada;
- les garderies de votre quartier ou de votre municipalité;
- les organismes qui peuvent vous aider à trouver un emploi;
- les ressources médicales, les services de counselling, les services juridiques, les groupes de consommateurs, les groupements écologiques, les associations de locataires, les coopératives d'alimentation, les cours pré-natals;

- les endroits où vous pouvez vous procurer des vêtements ou des meubles gratuits ou à prix modique;

- les services et activités s'adressant aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et aux immigrants;

- des explications concernant l'aide juridique, l'aide sociale, l'assurance-chômage, le programme d'aide financière aux familles qui ont des enfants à la garderie, les pensions, les congés de maternité, l'assurance-maladie, la loi sur la protection du consommateur, l'immigration et la citoyenneté canadienne.

Et bien d'autres renseignements encore pour seulement 5\$!

Commandez votre exemplaire dès maintenant. Il faut compter un délai de 4 à 6 se-

maines pour la livraison. Veuillez ajouter 1\$ par exemplaire pour les frais de port et de manutention.

LES ÉDITIONS COMMUNIQUELLES, 3585, rue St-Urbain, Montréal, Québec H2X 2N6, 844-1761

Vous aimeriez avoir votre exemplaire dès maintenant? Alors, vous pouvez venir le chercher au Centre d'information et de référence pour femmes, 3585, rue St-Urbain (au sud de Prince-Arthur), du lundi au vendredi de 9h à 17h et le mardi jusqu'à 21h.

Les Editions Communiqu'Elles publient également Communiqu'Elles, un magazine mensuel de 16 à 24 pages. Il est gratuit pour les résidentes et résidents du Québec. Il suffit de s'y abonner.

Nous publions ci-contre la lettre que nous avons fait parvenir aux Rôtisseries St-Hubert, afin d'obtenir leur collaboration à la Journée internationale des femmes en 1983, et la réponse de Mme Hélène Léger:

Montréal, le 25 mai, 1982.

M. Alain Germain, dir. marketing,
Les Rôtisseries St-Hubert,
2, Place Laval, suite 500,
Chomedey, Ville de Laval,
Qué. H7L 5L6

Cher monsieur Germain,

Suite à notre dernière conversation téléphonique qui remonte à un peu plus d'un mois, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec quelques membres du conseil d'administration de la FFQ de notre projet de financement via les Rôtisseries St-Hubert. Voici ce qu'il en retourne:

- nous vous proposons de faire de la journée du 8 mars 83, journée internationale des femmes, une célébration où les Québécoises seraient invitées à fêter chez St-Hubert.
- la publicité de cette journée serait orientée vers la mise en valeur de Hélène et Claire Léger, deux femmes chef d'entreprise dont nous sommes fières. (Le Colonel Sanders a contribué au succès du Kentucky's Chickens en personnalisant la vente de son poulet).
- pour cette journée, les dames Léger mère et fille, seraient les hôtes des femmes du Québec. La publicité entourant cette festivité inviterait les femmes à se rendre chez St-Hubert pour manger du poulet à prix spécial et également pour contribuer au financement de la FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC.
- le département du marketing de St-Hubert déterminera les responsabilités publicitaires des deux partis concernés ainsi que le mécanisme de prélèvement de fonds chez la clientèle.

Nous espérons, monsieur Germain, que votre réponse sera non seulement positive mais également complémentaire en prenant soin de nous garder en appétit pour aller manger chez St-Hubert.

Huguette O'Neil, vice-présidente FFQ
cc/ Mme Hélène Léger

Le 3 juin 1982

Madame Huguette O'Neil
Vice-présidente
La Fédération des Femmes du Québec

Chère Madame,

J'ai lu avec intérêt votre lettre du 25 mai dernier, concernant l'organisation par St-Hubert d'une journée internationale des femmes au profit de votre organisation.

Bien que je sois moi-même sensible au rôle de la femme dans l'entreprise et dans la société, il ne nous sera pas possible d'envisager une telle collaboration. Notre politique en effet, restreint nos activités sociales à des oeuvres charitables (Paralysie Cérébrale, Hôpital Ste-Justine, Fondation du Québec des Maladies du Coeur etc.).

Je vous remercie de l'intérêt que vous nous avez témoigné et vous prie, Chère Madame, d'accepter l'expression de mes sentiments distingués.

Hélène Léger
présidente

APPRENDRE À GÉRER SON TEMPS

Apprendre à gérer son temps pour mieux vivre, tel est notre thème, pour cette 12^{ème} année consécutive du Cercle des Rencontres du Mercredi, de la municipalité de Ste-Thérèse.

Comment mettre les pieds sur le pouf, de temps en temps, sans se sentir coupable? Comment envisager de prendre un cours, suivre une série de conférences, s'occuper de soi, à travers tout le reste? Le secret: "gérer son temps", "Time is money" disent les Américains. La femme à la maison se sent aussi débordée que la femme qui travaille à l'extérieur. Toutes les femmes savent qu'il y a des choses qui doivent être faites. Et elles vont plutôt sacrifier des activités qu'elles préfèrent au profit des premières.

Il était donc tout indiqué d'inviter à notre première activité de l'année Marie Michèle Beaucage, conseillère en gestion de temps. Elle a su nous donner des outils qui nous aideront à travailler ce thème durant l'année qui vient. "Le temps si on ne l'encadre pas, il s'éparpille, il prend des proportions affolantes".

Pour connaître et participer aux autres activités de la saison, appeler Yolande Alarie au 667-8987 ou écrire à la C.P. 271, Ste-Thérèse, Qué. J7E 4J2.

DÎNER ANNIVERSAIRE

de l'Association
des Veuves de
Montréal Inc.

Cette année, nous fêtons notre 23^e anniversaire au nouvel et luxueux Hôtel Sheraton, 1201 ouest, Dorchester, Montréal, dimanche, le 31 octobre 1982, à 13h.

Une chorale réputée nous égayera de ses chants au cours de l'après-midi.

Prix: 15.00\$, membres... 16.00\$, invitées. Billets en vente à notre maison. Pour commander par la poste, envoyez votre chèque fait à l'ordre de l'Association des Veuves de Mtl. Inc. et adressez-le à 120 ouest, boul. St-Joseph, Montréal, H2T 2P6. Inclure une enveloppe adressée et affranchie pour le retour des billets.

Responsables: J. Coupal 845-0047, L. Lauzon 767-2142.

L'Agenda 1983 des femmes

Cet agenda, publié par les Editions du Remue-Ménage, se vend 9,00\$ l'exemplaire. Vous pouvez vous le procurer en écrivant à: Casier postal 607, succursale C, Montréal, H2L 4L5. Pour renseignement, appeler Suzanne Girouard à (514) 845-7850.

ERRATUM

Dans le numéro précédent, en p. 4, il fallait lire, à la place de la fondation Jeanne Sauvé: un projet de fondation Thérèse Casgrain.

Il faut préciser également, dans l'organigramme de la p. 6, que la Petite Presse et sa responsable ne font pas partie du Conseil d'Administration provincial.



Femmes immigrées à nous la parole!

Dans la hâte du transfert de la responsabilité du dossier des Communications et de la préparation de la Petite Presse post-congrès, un événement important a été passé sous silence: il s'agit de notre participation au Colloque intitulé: "Femmes immigrées à nous la parole", qui s'est déroulé les 4, 5 et 6 juin derniers au CEGEP Marie Victorin à Montréal. Ce moment privilégié d'expression des besoins des femmes immigrées est l'aboutissement d'une année de participation à une table de concertation mise sur pied par le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration. Ce fut une occa-

sion privilégiée d'être à l'écoute de nos consœurs de diverses origines ethniques. Les échanges se sont déroulés dans une ambiance animée et chaleureuse, chacune des participantes ne voulant pas rater l'occasion de s'exprimer, car ce rassemblement était une première au Québec.

Parmi les points saillants qui ont émergés des discussions, signalons une certaine similitude des besoins féminins au-delà des différences culturelles et linguistiques. Toutefois, certains dossiers "chauds" à la FFQ sont apparus encore plus brûlants pour nos compatriotes

d'autres origines. A la fin du colloque, ces dernières ont exprimé le voeu de participer à une rencontre publique avec des Québécoises "d'ancienne souche". Les sujets de discussion et d'échange ayant été multiples, nul doute qu'une telle manifestation serait bénéfique de part et d'autre.

En attendant la réalisation de ce projet, quelques-unes ont adhéré à la FFQ. Nous désirons leur souhaiter une bienvenue toute particulière car elles sont une richesse pour la communauté québécoise.

Huguette Lapointe-Roy

Prix Yvette-Rousseau

La remise des prix du concours 1981-82 a lieu le 6 novembre à 18 hrs au Centre Sheraton. Ce concours se voulait un "forum de la pensée féminine"; il s'adressait donc à toutes les femmes afin de mieux connaître leur façon de voir les choses et de les vivre.

"Liberté et responsabilité", thème de ce sixième concours, se retrouve au coeur même de la situation de la femme en cette fin du XXe siècle. Aux droits mieux reconnus s'attachent certaines responsabilités, mais lesquelles? Et les attitudes ont-elles assez changées pour permettre d'assumer de nouvelles responsabilités?

Les trois sous-thèmes étaient: éducation - mass media - écologie; de plus, une catégorie spéciale: "personnes handicapées", soulignait l'Année internationale consacrée à ces personnes.

Madeleine G. Dubuc
Membre du Comité de promotion

Les gagnantes du Prix Yvette-Rousseau 1981-82 sont:

PRIX DE 500\$

ÉCOLOGIE - MEILLEUR TÉMOIGNAGE

Jocelyne Sylvestre de St-Hyacinthe

ÉDUCATION - MEILLEUR ESSAI

Laurette Quirion de Charlesbourg

PERSONNES HANDICAPÉES - MEILLEUR TRAVAIL (ESSAI)

Charlotte Juneau-Roseberry d'Ancienne-Lorette

PRIX DE 200\$

ÉCOLOGIE - TÉMOIGNAGE

Gisèle Hamel d'Alma

ÉDUCATION - TÉMOIGNAGE

Andrée LeBel de Ville Mont-Royal

MASS MEDIA - TÉMOIGNAGE

Monique Léveillé de Longueuil

PERSONNES HANDICAPÉES - TÉMOIGNAGE

Suzanne Duval de Windsor

ÉCOLOGIE - ESSAI

Anne-Marie Laflamme-Malo de Plaisance

ÉDUCATION - ESSAI

Solange Boucher Guérin de St-Léonard

MASS MEDIA - ESSAI

Jeannine Roy-Poirier d'Ingleside, Ont.

PERSONNES HANDICAPÉES - ESSAI

Jacqueline Legault-Vaillancourt de Lachine

MENTIONS

ÉDUCATION - TÉMOIGNAGE

Mimi Legault de St-Sauveur-des-Monts

PERSONNES HANDICAPÉES - TÉMOIGNAGE

Yvonne Dallaire-Bherer d'Alma

Mention très spéciale

ÉDUCATION - ESSAI

Louise Champagne de Ville de Laval

Associations membres

Conseils régionaux

MONTRÉAL

- Association d'économie familiale du Québec
- Association des cadres et professionnels de l'université de Montréal
- Association des femmes autochtones du Québec
- Association des femmes diplômées des universités
- Association des puéricultrices de la province de Québec
- Association des veuves de Montréal
- Atelier Femme Culture de Longueuil
- B'nai B'rith women council
- Centre d'information et de référence pour femmes
- Cercle des femmes journalistes
- Cercle des rencontres du mercredi inc.
- Club Wilfrid-Laurier des femmes libérales
- Communauté sépharade du Québec
- Conseil des média communautaires de Laval Inc.
- Conseil national des femmes juives
- Fédération des Dames d'Acadie Inc.
- Fédération des Femmes des Services communautaires juifs
- Fédération québécoise des infirmières et infirmiers
- Junior league of Montreal Inc.
- Montreal Lakeshore university women's club
- Mouvement des femmes chrétiennes
- Regroupement des garderies, région "six C"
- Société d'étude et de conférences (Montréal)
- Voix de femmes
- West Island Shelter
- West Island Woman's Centre
- YWCA

QUÉBEC

- Association des femmes diplômées des universités
- Mouvement des services à la communauté de Cap Rouge
- Société d'étude et de conférences (Québec)

SAGUENAY:

- Association de familles monoparentales bas-Saguenay "La Ruche"
- Centre bénévole de Mieux-être de Jonquière
- Club culturel humanitaire Châtelaine
- Les auxiliaires bénévoles de l'hôpital de Jonquière
- Ligue des citoyennes de Jonquière
- Réseau d'action et d'information pour femmes

SHERBROOKE

- Sherbrooke and district university women's club

THETFORD MINES

- Regroupement pour les droits des femmes dont les maris sont décédés d'accidents de travail ou d'amiantoses (RFMD)

Lac St-Jean, Jeannine Picard, présidente
 Saguenay, Antoinette Dubé, présidente
 Thetford Mines, Ginette Boissonneault, présidente
 Québec, Carole Pelletier, présidente
 Montréal, Denise Marquez, présidente

Bulletin d'adhésion à la F.F.Q.

COTISATION ANNUELLE
 (de mars à février) : \$15.00
 Renouvellement
 Nouvelle adhésion

NOM PRÉNOM

ADRESSE

VILLE PROV. CODE POSTAL

TÉL. RÉSIDENCE TÉL. TRAVAIL

OCCUPATION ACTUELLE

À quel comité ou avec quel groupe d'intérêt pouvez-vous collaborer activement?

Action politique	Mise en candidature	Régime de retraite
Communication	Pornographie	Santé
Congrès	Publicité sexiste	Statuts et règlements
Droits de la personne	Recrutement et financement	Travail
Éducation	Conseil d'administration	

Seriez-vous disponible comme personne ressource conférancière ou animatrice? Dans quel secteur?

La Fédération des Femmes du Québec
 représente plus de 100 000 membres
 répartis dans les associations-membres,
 les conseils régionaux et
 les membres individuels.